

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis.
Un an.....\$2.00
Six mois.....\$1.00
Trois mois.....\$0.50

L'abonnement est strictement payable d'avance.

LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. "

AVIS

Toutes les lettres qui regardent l'administration du journal — abonnements, changements d'adresse, annonces, etc — doivent être adressées aux administrateurs.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arrérages.

J.P.Tardivel, Propriétaire et Redacteur en chef

Bureaux et Ateliers. 96 Rue S. Joseph S. Roch.

Administrateurs, L. Drouin & Frere

QUEBEC.

SAMEDI 18 AOUT 1888

DE LA NATURE DES CONCORDATS

(Suite et fin)

Avec la théorie du concordat-indult, en dehors du concordat, le Pape gardait la plénitude de l'autorité Apostolique et devait en user pour le salut de la France ; avec le concordat-contrat, il était tenu strictement et tout ce qu'il pouvait faire en dehors était *illégal*. Napoléon, je le sais bien, ajouta, au Concordat, des articles organiques et, malgré la résistance de Rome, se poussa à tous les excès de la violence. Pour lui, la religion était une affaire d'Etat et il eût souscrit à l'adage protestant : *Cujus regio, hujus religio*. Adage d'où sortirent, pour le dire en passant, toutes les doctrines des régalistes et des libéraux. L'Eglise devait être une servante à son service : c'était une Eglise d'Etat, une Eglise en état de siège, dit M. Emile Ollivier. Les prêtres, qui jusque là avaient été les serviteurs de Dieu, devenaient les serviteurs de l'Etat. Les peuples devaient limiter leur foi à ce que le chef de l'Etat ordonnait de croire. Ce fut, pendant toute la durée de l'empire, le dessein de Napoléon, d'exploiter son concordat de manière à se passer du Pape : c'était son mot. Qu'il fût persuadé de la licéité de ce dessein et de son succès, on peut en douter ; du moins, il s'y appliqua persévéramment et se raidit avec une espèce de colère contre tout ce qui pouvait contrarier son plan. Sans parler de la longue persécution contre Pie VII, Napoléon tient en éveil tous les limiers de sa police : il guette toutes les manifestations d'une pensée jalouse d'étendre le cercle inflexible du Concordat ; dès qu'il la voit se produire, il l'écrase : et qu'un Bonald ou un Lamennais élève la voix pour demander un peu plus d'air et proposer d'utiles réformes, le jeune César met vite au pilon ces livres coupables d'aspirations à la liberté de l'Eglise. D'après la thèse du Concordat-contrat, Napoléon était dans son droit, toutes les fois qu'il se bornait à presser l'exécution stricte de la convention concordataire.

Tout le monde sait aujourd'hui comment, à partir de 1815, se détermina en France un mouvement général de rénovation. Chateaubriand, Joseph de Maistre, Louis de Bonald, Lamennais en furent les promoteurs ; l'opinion publique se laissa séduire par leur éloquence, le clergé accepta l'impulsion de leurs doctrines ; la lumière et la grâce de Jésus-Christ pénétrèrent les masses profondes ; l'Eglise reprit peu à peu, au sein de la nation, une place plus digne de son passé et de sa mission. Après 1830, le mouvement s'étend et s'approfondit encore davantage. Gousset, Gerbert, Guéranger, Rohrbacher, Lacordaire, Montalembert, Venillot, Bonnetty et une foule d'au-

tres s'ouvrent des carrières de restauration et rendent, à la Fille aînée de l'Eglise, quelque lustre de ses antiques grandeurs. Les vieilles aberrations du particularisme national sont battues en brèche ; l'unité liturgique se rétablit ; les cloîtres se rouvrent ; les conciles provinciaux célèbrent leurs grands jours ; les sciences, les arts, les lettres, la philosophie, l'histoire, tout s'imprègne de l'esprit des temps nouveaux, ou, pour mieux dire, on revient à l'esprit éternel du pur Christianisme. De nouveaux diocèses sont créés ; les chapitres, les séminaires sont l'objet des attentions de l'Etat. La liberté d'enseignement est conquise à tous les degrés. Je pourrais appuyer sur les détails : à quoi bon ? Tout ce mouvement, tous ces efforts, toutes ces conquêtes, toutes ces gloires, dans la théorie du concordat-contrat, ce sont des méfaits *illégaux*, des attentats qui appellent une répression. Les catholiques, avec la permission ou la tolérance des pouvoirs civils, ont, pendant soixante-dix ans, violé avec audace le concordat. L'histoire des brillants exploits du catholicisme en France au XIXe siècle, c'est la preuve de notre défaut de conscience et de la violation de la loi : voilà tout.

Aussi, depuis que les républicains sont arrivés au pouvoir, qu'on-ils fait ? D'un instrument de paix, ils ont fait une arme de guerre. " Le Concordat, disait Paul Bert, il ne s'agit que de savoir s'en servir. " L'avisé sectaire estimait par trop naïf l'élan des républicains contre le concordat. Pour lui, ce papier était une arme efficace. Par le concordat-contrat, l'Eglise s'était prise elle-même dans un traquenard ; il suffisait de ce piège pour réduire l'Eglise à sa plus simple expression. En effet, sous prétexte d'exécuter strictement les stipulations du concordat, le parti opportuniste a porté atteinte à la liberté d'enseignement et à la liberté des cultes ; il a laïcisé l'école, l'hôpital, le cimetière ; il a proscrit les religieux, supprimé des chapitres, proscrit les aumôniers, jeté les catholiques, dans un état de malaise indicible, où ils se tournent et se retournent, sans trouver de soulagement à leur douleur. Les catholiques ont-ils le droit de crier à la persécution ? Sans doute, si le concordat est un indult, les catholiques ont le droit de se plaindre d'avoir été frustrés des concessions du Pape ; si le concordat est un contrat, qu'ils souffrent la loi souscrite par Pie VII, et ne s'étonnent pas qu'on les ramène au respect de la Loi. Ainsi, la théorie du Concordat-contrat amnistie la persécution républicaine ; c'est par le fait, ce qu'elle a d'ailleurs toujours été, la doctrine de la trahison. Ceux qui la soutiennent ne sont pas des traîtres ; mais leur opinion offre un blanc-seing à toutes les perfidies.

En ce cas, il n'y aura bientôt plus de concordats ? Soit. Nous sommes partisans de la concorde des deux puissances ; si l'Etat veut la troubler, qu'il

suive son aveugle passion. Depuis deux siècles, les concordats sont des armes pour les persécuteurs ; s'ils veulent s'épargner cette hypocrisie, qu'ils jettent le masque et persécutent avec impudeur. Nous connaissons le fils du Charpentier ; il excelle à faire des cercueils. La persécution n'a qu'un temps ; à son terme, l'Eglise, purifiée et fortifiée par la persécution, reprendra son œuvre de liberté, sous l'égide de son plein droit.

L'adversaire, nous le craignons, va nous trouver trop chevaleresque et nous taxer de folie. Nous ne sommes pas, dit-il, dans la région des utopies et des songes, mais sur le champ de la pratique et de la réalité. Nous n'ignorons pas, en effet, que les institutions divines sont des réalités ; si nous voulons les amener à la pratique, nous ne nous croyons ni imprudents, ni trop osés ; nous nous étonnons même de cette défaillance d'esprit qui peut voir des périls à la profession des saines doctrines. Nous sommes convaincus que, de tout côté, on veut la guerre à l'Eglise. Si vous lui ôtez le prétexte des concordats, la secte de l'autocratie libérale trouvera de nouveaux prétextes. La paix que nous voulons obtenir, c'est la paix dans le vrai, dans le bien, dans la profession entière du catholicisme, la paix avec les droits de l'Eglise, et de la Papauté. Avec la politique de Pilate et de Julien, on vise à la violence de Néron, à l'oppression de l'Eglise, à la destruction de la Papauté et du catholicisme. Le plus grand mal qui se puisse faire à eux et à nous, à l'Etat et à l'Eglise, c'est de méconnaître la vérité, la saine doctrine, le pouvoir sacré de Dieu, qui veut, non pas conclure des concordats pour se lier les mains, mais régir le monde. En face de l'Etat qui veut usurper tous les droits et concentrer en ses mains tous les pouvoirs, nous soutenons les droits absolus de la sainte Eglise. Là est le secret de nos victoires ; là est le motif qui nous pousse à soutenir notre sentiment. L'opuscule que nous avons voulu combattre fait cet aveu précieux que notre opinion pénètre peu à peu partout. L'écrivain qui soutient l'opinion contraire nous paraît, à nous, mal fondé en principe, faible dans ses critiques, contraire à l'autorité, opposé à la raison juridique, également funeste à l'Eglise et à l'Etat.

J. F.

CONSERVATEURS-NATIONAUX
— ET —
LIBÉRAUX

La sortie de l'Union libérale contre les conservateurs-nationaux a provoqué des explications de la part de plusieurs libéraux.

D'abord, M. Fréchette, dont l'Union avait invoqué le nom pour appuyer ses attaques, publie, dans l'Electeur du 8, une lettre par laquelle il désavoue entièrement la position prise par les jeunes. Entre autres choses, il dit :

" Le bruit qu'a soulevé, dans le district de Montréal surtout, l'article de l'Union libérale, signé DONOZO, et dans lequel on a, à mon grand regret et si intempestivement, mêlé mon nom, m'oblige de protester énergiquement contre la teneur de cet article.

" J'ai toujours été partisan dévoué de l'alliance conclue, dans un jour de deuil national, par le grand homme d'Etat qui est aujourd'hui à la tête de notre gouvernement provincial et dont je m'estime grandement honoré d'être l'ami de cœur.

" Les prétendus griefs dont, suivant le correspondant de l'Union libérale, j'aurais à me plaindre, sont absolument chimériques.

" Je n'ai fait aucun effort pour être nommé conseiller législatif, et si je n'ai pas été candidat à la dernière élection de Nicolet, c'est que j'ai refusé de l'être.

Puis M. Fréchette, après avoir expliqué que la défaite de M. Turcotte, dans le comté de Nicolet, est due à l'impopularité du candidat ministériel, appuie fortement sur la nécessité de l'union — non pas de l'Union libérale — mais de l'union entre les anciens libéraux et les conservateurs-nationaux. Nous citons ce qui suit :

" Ne mettons donc pas en danger, par de mesquines considérations de patronage, la belle œuvre d'union qui est en train de s'opérer.

" Les " vieux libéraux " qui ne sont pas récompensés de leurs services d'autrefois se souviennent qu'ils n'ont pas travaillé pour être récompensés. Si l'intérêt eût été leur mobile, ils auraient, comme bien d'autres, pris un autre chemin. Et, soit dit sans la moindre intention blessante pour personne, j'en connais plus d'un qui regrettent de voir toujours revenir sur le tapis ce mot de libéral, auquel nos alliés ont objection, à cause des préjugés soulevés contre lui dans certains quartiers.

Nous ne sommes pas des alliés de M. Fréchette et de ses amis ; mais nous sommes de ceux qui ont voulu et qui veulent encore donner au cabinet Mercier le fair play qu'il demande. Il nous sera donc permis de manifester notre sentiment à propos du mot libéral que M. Fréchette voudrait mettre au rancart.

Nous n'aimons pas le mot, non " à cause des préjugés soulevés contre lui dans certains quartiers, " mais parce que ce mot représente une chose détestable, des doctrines erronées.

Les mots en eux-mêmes, dit-on, ne sont ni bons ni mauvais. Soit, dans un sens métaphysique. Mais dans un autre sens, beaucoup plus usuel, les mots sont de véritables drapeaux.

Le mot protestant, par exemple, peut, rigoureusement parlant, avoir un sens tout à fait acceptable pour un catholique. Mais nul n'ignore le sens usuel du mot. Aussi un journal qui s'intitulerait protestant passera-t-il, dans le monde entier, pour un organe hérétique. Il aurait beau dire : mais je ne suis protestant que par rapport à tel abus

gouvernemental, tel régime politique : on lui répondrait, avec raison : prenez alors un autre titre qui ne prête pas à l'équivoque, qui ne cause pas de scandale.

Les mots *libéral* et *libéralisme* sont aujourd'hui universellement employés, sur tout en France et dans tous les pays latins, pour désigner une funeste école et une hérésie formellement condamnées. Pourquoi ceux qui prétendent ne pas appartenir à cette école et ne point professer cette hérésie, persistent ils à chérir le nom de *libéral* ?

Comme M. Fréchette peut le voir, ce n'est pas là une question de *préjugés* ; d'est une affaire de *drapeau*.

Que ceux qui répudient réellement les erreurs *libérales* abandonnent donc les mots *libéral* et *libéralisme*.

D'un autre côté, il ne suffit pas de renoncer aux mots ; il faut aussi s'éloigner de la chose même. Les anciens *libéraux* auront beau s'appeler dorénavant tous *nationaux*, ils ne nous inspireront pas la moindre confiance s'ils pratiquent le *libéralisme*. C'est ainsi que le *manteau du conservatisme* ne réussit pas à cacher le *libéralisme* de plusieurs aux yeux des gens tant soit peu clairvoyants.

L'*Electeur* du 9 commente longuement la situation. Il trouve singulier tout le bruit que la presse a fait "parce que quelques-uns des nôtres ont laissé imprudemment échapper un léger mouvement d'impatience". Appeler *léger mouvement d'impatience*, les diatribes de l'*Union libérale* c'est un joli euphémisme. Plus loin l'*Electeur* dit :

" Nous pouvons ajouter quelque chose de plus : c'est que jamais encore l'harmonie n'a été plus grande qu'à l'heure actuelle dans les rangs du parti national. Libéraux et conservateurs tiennent leurs rangs plus serrés que jamais. On en a la preuve tous les jours. S'il y a parfois de légères dissidences sur des questions d'importance secondaire, et c'est ce qui arrive dans les organisations les plus parfaites, on ne saurait voir là dedans la moindre discorde sur les principes, sur la direction du parti, sur le but à atteindre. De part et d'autre, on constate de jour en jour une tendance de plus en plus marquée à adoucir les angles, à faire disparaître les moindres causes de discorde qui peuvent se présenter. Les principaux organes de l'une et de l'autre nuance sont unanimes et travaillent de concert à concilier les opinions. Demander davantage serait vouloir la réalisation de l'aimable mais impossible utopie de Bernardin de Saint-Pierre.

" Et c'est dans un pareil moment que nos adversaires se complaisent à nous représenter comme autant d'Ajax et d'Achille prêts à en venir aux mains au premier propos et à rompre l'alliance la plus honorable et la plus loyale dont notre histoire politique ait encore donné le spectacle !

" Allons donc ! s'il ne reste plus à nos antagonistes d'autre espoir d'arriver que sur les ruines fumantes du parti national, ils peuvent en faire leur deuil, car jamais ils ne réussiraient, par leurs perfides incitations à l'animosité, à rompre le pacte, sincère et honorable de part et d'autre, qui a été ratifié le 14 octobre, et ne cesse de l'être à chaque élection partielle, par l'immense majorité du corps électoral "

Toutes ces déclarations sont intéressantes et bonnes à enregistrer.

La *Patrie* avait eu, elle aussi, son *léger mouvement d'impatience*. Outre la reproduction, sans commentaire, de l'article violent de l'*Union libérale* contre les conservateurs-nationaux, elle avait publié, le 6, le petit entrefilet suivant :

" Un vrai comble, par ces temps de canicule :

" M. L. O. David a été remplacé comme avocat des commissaires des chemins à barrières par MM. Trudel, Charbonneau et Lamothe. M. David doit être flatté de la délicatesse de ses amis les nationaux à son égard.

" Et on dit qu'il y a des gens assez naïfs pour croire que cela peut durer. "

C'était là, il faut en convenir, montrer des dents d'une grosseur respectable.

Mais dans son numéro du 8, la *Patrie* prend un ton plus adouci. Elle publie une lettre de M. David qui, tout en se plaignant de la manière dont il a été traité par certain membre de la " commission des chemins à barrières, " déclare n'en vouloir aucunement au cabinet et aux nationaux :

" Maintenant je tiens à déclarer, dit-il, que dans toute cette affaire je n'ai aucun reproche à faire à MM. Trudel et Cie, qui ne pouvaient refuser l'aide de leur ami qui, paraît-il, est plus puissant à lui seul dans la commission que tous mes amis réunis.

" Inutile d'ajouter que je ne tiens en aucune manière le gouvernement et le parti national, comme corps, responsables de cet incident. "

A part cette lettre de M. David, la *Patrie* du 8 nous apporte un article de rédaction intitulé : *Une tempête dans un verre d'eau*. On y lit, entre autres choses, ce qui suit :

" Nous n'avons que bien peu de choses à répondre à toutes ces histoires là.

" Nos relations avec l'*Etendard* sont restées ce qu'elles ont toujours été ; c'est-à-dire que nous avons classé ce journal comme conservateur et que nous, nous sommes toujours restés *libéraux*, franchement *libéraux*.

" Nous supportons le gouvernement Mercier pour plusieurs raisons, mais la première et la principale de ces raisons c'est qu'il a nettoyé un *nid de voleurs* à Québec et nous ne saurions le blâmer de ce que, pour réussir, il ait pris les armes qu'il avait sous la main.

" Et chacun sait s'il a réussi.

" Mais notre appui est celui d'un journal indépendant qui va droit son chemin, qui dit sa façon de penser, sans trop s'occuper de la meute qui aboie à *droits* et à *gauche*.

Quant à mettre le drapeau libéral en *fourrière*, il n'y a pas assez de crétins dans tout le pays pour faire autre chose que d'en parler, à commencer par la bande de crève-faim qui gruge la ration que fait le gouvernement fédéral au *Courrier de St-Hyacinthe*.

" Entendre et voir ces tartuffes profaner le nom d'Eric Dorion et le souiller de leur bave haineuse des anciens jours, c'est en effet sonner la diane pour le groupement et le ralliement des phalanges libérales.

" Et le chef du parti libéral, quoiqu'en disent et quoique fassent ceux qui voudraient qu'il en fût autrement, c'est l'hon. Honoré Mercier, premier ministre de la Province de Québec.

" Et il n'y a pas, dans toute la députation conservatrice un homme, un seul homme qui soit digne, au triple point de vue de l'intelligence, de l'éloquence et de l'intégrité, de dénouer les cordons de ses souliers.

" C'est pourquoi M. Mercier qui est au pouvoir y restera.

" Les libéraux peuvent avoir à souffrir de certaines indécidatesses dont le chef ne saurait être tenu personnellement responsable, mais tout cela s'arrangera sans que ces *bons tories* soient consultés et surtout sans qu'on ait besoin de les appeler à notre secours, comme semblait l'insinuer la *Presse* d'hier.

" Et comme disait le crieur d'autrefois, nous répéterons :

" *Bonnes gens de l'opposition, dormez en paix ! Le ciel est pur, la nuit est belle, et.....* "

" Les libéraux sont au pouvoir à Québec et ont bien l'intention d'y rester. "

Il y a dans la tirade de la *Patrie* une grave erreur de fait qui gâte cette éloquence libérale. C'est que M. Mercier a déclaré lui-même qu'il n'est pas le chef du parti libéral, et que ce sont les *nationaux*, non pas les *libéraux*, qui sont au pouvoir à Québec. Toute la question est là.

Les *jeunes* ont répondu à M. Fréchette dans l'*Union libérale* du 10. Ils ont voulu le faire avec *crânerie* ; incontestablement, ils ont réussi à y mettre beaucoup d'insolence. Ces imberbes signifient à M. Fréchette l'ordre de sortir du camp libéral ; à leurs yeux il n'est plus rien, et un

misérable ultramontain est moins méprisable que lui.

Que représentent ces *jeunes* ? Eux prétendent parler au nom de tous les *vrais libéraux*. La *Justice* affirme qu'ils ne constituent qu'un petit cercle d'admiration mutuelle, aussi vicieux que restreint. L'avenir seul pourra nous dire si les prétentions de l'*Union* sont fondées, ou si l'épigramme de la *Justice* peint bien la situation. Donc, attendons.

Mais, en attendant, il est intéressant et instructif de suivre les gambades de ces blancs-becs, au risque de leur donner un peu d'importance. Voici comment ils exécutent M. Fréchette.

" Nous regrettons bien plus pour lui-même que pour nous la position prise par M. Fréchette sur cette question. Lui, qui jusqu'ici jouissait des sympathies du parti libéral, s'est plié en cette occurrence à un triste rôle. L'avenir dira si la récompense que lui vaudra sa conduite compensera les sympathies qu'elle lui fait perdre.

" Quant à nous, nous n'avons pas un mot à retrancher à ce que nous avons dit. L'article de notre collaborateur est vrai en tout point, et toutes les lettres que M. Louis Honoré Fréchette pourra jamais écrire ou simplement signer n'empêcheront pas les faits d'être ce qu'ils sont.

" Nous savons que les conservateurs-nationaux lui ont fait la guerre sous prétexte que c'est un libéral. Lui-même s'en est plaint amèrement "

C'est ce qu'on appelle donner carrément le démenti à son homme. Plus loin, on lit :

" Maintenant vous niez que les conservateurs-nationaux aient empêché le gouvernement de vous accepter comme candidat à cette élection de Nicolet, et vous ajoutez que c'est vous qui avez refusé de l'être.

" M. Fréchette, bien que cela nous soit pénible, nous sommes encore forcés, pour sauver notre position et par respect pour la vérité, de vous donner le démenti sur tous ces points.

" Vous avez voulu vous faire accepter comme candidat du gouvernement ; vous êtes venu à Québec dans ce but et vous avez été, en compagnie de deux chefs libéraux de Nicolet, MM. Scott et Trahan, solliciter l'appui de tous les ministres. Osez nous contredire.

" Il est également vrai que si vous n'avez pas réussi, c'est grâce à l'opposition acharnée d'un certain nombre de conservateurs-nationaux dont un des chefs a déclaré à M. Trahan que si le gouvernement vous choisissait comme son candidat à Nicolet, lui, irait dans le comté travailler contre vous.

" Mais là où vous apprenez au public une nouvelle à sensation, c'est quand vous lui annoncez que vous avez toujours été un partisan dévoué de l'alliance nationale, et que vous êtes aujourd'hui aussi national que MM. Garneau et Duhamel.

" Vous déclariez pourtant dans l'*Electeur* du 26 juin dernier "que vous aviez encore vos vieilles idées libérales, hélas ! et que vous ne feriez certainement jamais aucun effort pour vous en débarrasser". Or, n'est pas national qui veut "

Tout cela est très dur, mais le trait de la fin est vraiment atroce. Voici :

" Et encore aujourd'hui, malgré votre honteuse reculade, si vous obtenez une déclaration de l'hon. M. Garneau ou de l'hon. M. Duhamel, ou même de la *Justice*, de l'*Etendard* ou de la *Vérité*, qu'ils vous considèrent comme aussi national qu'eux-mêmes, ou qu'ils sont aussi libéraux que vous, nous confesserons jugement... Mais nous confesserons en même temps que vous êtes tous ensemble d'habiles comédiens.

" Vous faites du zèle M. Fréchette. Vos amis ont peine à croire que vous soyez devenu un de ces *petits manteaux*, un de ces *marmiteux*, dont vous aimiez tant à secouer le capuchon.

" Si c'était vrai ce serait une chute.

" En vérité, voi à de tristes choses à dire à un homme que jusqu'ici nous avons appris à admirer et que nous avons voulu défendre contre ce que nous croyions être l'ingratitude de ses amis et la vengeance de ses ennemis.

" Il y a pourtant une position plus pénible que la nôtre, c'est celle de cet homme lui-même.

" Oui, tout cela est bien triste ! Qu'est-ce donc que la politique si elle peut avoir de telles exigences ?

" Quelque difficile que soit notre tâche à nous, nous la poursuivrons cependant parce que nous avons la satisfaction de répondre au vœu unanime des amis de la cause libérale, nous entendons les amis désintéressés.

" Qu'on ne crie pas à la division en nos rangs à cause de la lettre de M. Fréchette. M. Fréchette ne compte que pour un homme et sa conduite nous a acquis autant d'adhésions qu'elle lui a fait perdre de sympathies. "

N'est-ce pas singulièrement réjouissant d'entendre les *jeunes* appeler *petit manteau* et *marmiteux* celui-là même qui a inventé ces épithètes outrageantes dans sa guerre insensée contre les ultramontains ? O, retour des choses humaines ! Si nous avions souhaité la vengeance, que nous serions bien vengés aujourd'hui !

Dans un autre article, intitulé *cartes sur table*, l'*Union* prétend définir nettement sa position. Elle daigne apprendre au monde qu'elle ne veut pas " briser l'alliance nationale ; " mais elle ne veut " pas de l'alliance nationale telle que l'entendent certains conservateurs nationaux. " Voici ce que les jeunes libéraux entendent par *l'alliance nationale* :

" Le parti libéral a fait appel aux hommes de bonne volonté, aux esprits sérieux afin qu'ils se joignent à nous et nous aident dans les luttes du présent, importantes, peut-être définitives, pour l'avenir de notre race. "

C'est-à-dire, si on voulait bien exprimer sa pensée sans phrases, l'absorption des conservateurs nationaux par l'ancien parti libéral au profit des idées libérales que ces mêmes conservateurs nationaux ont toujours combattues ! Avons-nous besoin de dire qu'aucun conservateur national qui se respecte ne consentira jamais à jouer un tel rôle de dupe.

L'*Union libérale* se déclare satisfaite des ministres et des députés conservateurs-nationaux—ce qui, soit dit en passant, est un mauvais compliment leur faire. Mais il y a autre chose. Ecoutez :

" Mais, dans l'entourage des ministres s'agite et grouille une tourbe de gens d'une valeur souvent plus que problématique mais d'une ambition implacable, qui soutenus par quelques *topés de l'école de Veillot*, prennent le gouvernement à la gorge et le forcent d'accomplir les actes criants d'injustice que nous avons signalés et qui ont donné naissance au mouvement puissant dont l'*Union libérale* est l'expression.

" C'est grâce à leurs intrigues si on étouffe dans leurs fleurs les talents qui naissent dans nos rangs, si de récentes défaites fortifiant, à notre détriment, les forces de l'opposition.

" Cette situation ne peut durer, et nous sommes déterminés à faire, sur ce terrain une lutte impitoyable.

" Tout le monde connaît ceux dont nous voulons parler, et si cela devient nécessaire, nous les nommerons "

Nommez donc, *by all means*, puisqu'il s'agit de jouer *cartes sur table*.

Nous voudrions bien connaître ces admirables talents étouffés dans *leurs fleurs* par les féroces nationaux. Peut-être, si l'on examinait les choses de près, découvrirait-on que ces talents sont aussi chimériques que les griefs de M. Fréchette. Ou encore, que ce sont leurs propres fleurs, non point les nationaux, qui leur ont coupé le sifflet.

Les mots aimables à l'adresse de l'*école de Veillot*, que nous avons soulignés, indiquent suffisamment l'esprit qui anime les jeunes libéraux de l'*Union*.

Dans le même numéro, l'*Union libérale* publie une lettre signée : UN VIEUX LIBERAL où nous lisons, entre autres, les aménités suivantes à l'adresse de M. Fréchette :

" L'*Electeur* m'apporte ce matin une lettre de M. Fréchette dans laquelle ce monsieur, jadis libéral, fait sa profession de foi politique actuelle.

« J'ai cru rêver !

« J'ai relu cette lettre, elle sent le servilisme et l'aplatissement ! Je croyais que ce vaillant tribun des jours de luttes avait plus de cœur que cela !

« Ah ! qu'il en faut du courage aux vieux libéraux d'autrefois pour résister à toutes ces lâches défaillances de leurs anciens amis.

« Quel motif puissant a donc pu engager M. Fréchette à donner le coup de pied de l'âne à de généreux jeunes gens dont la seule faute consiste peut-être à exagérer les services et l'importance de ce nouvel allié de Messieurs Trudel et Tardivel ? Nous le saurons bientôt.

« Le nouvel affilié devra sans doute à cet article de *Donoso* et plus encore à la lettre de ce matin, la réalisation de ses espérances. Il acceptera peut-être, avec beaucoup de répugnance, mais aussi avec beaucoup de dévouement, la récompense qu'il n'a jamais désirée.

« Ce pauvre Fréchette !

« Combien de gloire en un jour ! »

En effet, ce pauvre Fréchette ! Comment trouve-t-il ce genre de polémique détestable qu'il a si largement pratiqué contre les ultramontains ? Décidément, c'est la justice de Dieu qui passe.

P. S. L'Electeur du 14 et M. Fréchette dans l'Electeur du 15 répondent à l'Union. Nous y reviendrons.

DEUX RECENTES NOMINATIONS

Un ami de notre feuille nous reproche de ne pas faire assez de cas de la récente nomination de M. Schultz au poste de lieutenant gouverneur de Manitoba et de l'élevation de M. Dewdney à la charge de ministre de l'Intérieur. Oh ! que Sir John, dit-il, doit se frotter les mains et se pâmer d'aise d'avoir pu ainsi, malgré ses amis, donner libre cours à ses instincts pervers ! Comme le vieux franc-maçon se moqua habilement de ceux qui avaient espéré qu'il se convertirait ! Le coup est tellement audacieux que la presse bleue elle-même en est abasourdie et n'en dit à peu près rien. A observer le *Journal des Trois-Rivières* on penserait qu'il n'a pas même appris ces nominations. Ce qui est étonnant, c'est que pas un journal soi-disant conservateur de la province de Québec n'a osé condamner cet acte ténébreux du chef tory. Le bon *Journal des Trois-Rivières*, au lieu de dire loyalement ce qu'il pense ou ce qu'il devrait penser de cette double iniquité, cherche à faire une diversion en redoublant ses attaques contre les nationaux et en suivant, avec une complaisance sans mesure, les moindres mouvements de ses chefs.

Voilà ce que nous écrit notre ami, et certes il a raison.

Il est vrai que le *Manitoba* a publié un article pour dire que la nomination de M. Schultz est aujourd'hui acceptable. Mais il doit y avoir, là bas comme ici, des Canadiens français qui ont un peu plus de mémoire du cœur que les rédacteurs de cette feuille.

LETTRES DE NOS ABONNES

Un prêtre du diocèse de Montréal nous écrit :

« Permettez-moi de vous féliciter des glorieux témoignages que Mgr Fèvre et le Rev. Père Atrendont à la *Vérité* et à son rédacteur. Vos lecteurs se réjouissent et sont fiers de ces appréciations si autorisées. Nous désirons que certains journalistes catholiques, au lieu de se compromettre davantage en voulant déprécier ces hauts témoignages, cherchent à se rendre dignes de ces mêmes témoignages par leur attachement inviolable aux principes de la vérité. La loi de Dieu est la vérité, dit le Psalmiste—*Læ tua veritas*—Tous les journalistes catholiques doivent suivre cette loi et non les caprices des partis politiques. »

Un abonné laïque, nous écrivant également pour nous féliciter de ces éloges, dit :

« Un résultat accessoire qui ne manque pas de piquant et d'intérêt bien entendu, c'est le spectacle du dépit qu'éprouvent de toutes ces bonnes et valables choses vos ennemis ou adversaires, nos grands hommes de la politique servile. Si vos amis sincères ressentent une immense satisfaction en considérant les éloges mérités que vous recevez de voix si autorisées, ils ne manquent pas de savourer avec délices le dépit et la fureur que ces éloges occasionnent à ce tas de valets et d'esclaves, à ces galeries de la presse, comme vous les avez si bien qualifiés, qui sont encore à apprendre ce que vaut un homme indépendant. »

Encore 89

Les journaux les plus sérieux de France se sont occupés, pendant des semaines, du général Boulanger, uniquement parce que ce personnage, sans valeur réelle, avait réussi à faire beaucoup de bruit. Dans ce siècle où le tapage tient lieu de tout et conduit tout, il faut bien, malgré soi, donner une certaine importance aux tapageurs ; car les laisser faire, c'est être, en quelque sorte, complice de leurs dégâts. Nous faisons ces quelques observations pour nous justifier de mettre encore quelques phrases de l'*Union libérale* sous les yeux de nos lecteurs.

Dans le numéro du 10, l'*Union* consacre un long article à plaider en faveur de la participation de la province de Québec à l'exposition parisienne de 1889. Ce que dit l'organe libéral à cette occasion est fort instructif. Citons quelques passages :

« Passons sur les agissements d'Ottawa—

« Mais la Province de Québec, cette Nouvelle France en Amérique, ce coin de terre où l'on respecte tant ce qui vient de la mère-patrie, quelle position prend-elle en cette occasion ?

« Elle s'abstient.

« Elle aurait dû être la première à applaudir, elle est la première à refuser.

« Quels en sont les motifs ? Lisez la *Vérité*, l'*Estandart* et même la *Justice*. Elle s'abstient parce que les motifs qui ont dicté ce projet d'exposition étaient de fêter l'anniversaire de 1789. Cette date scandalise nos dévôts. 1789, c'est la Révolution française, c'est le triomphe de la franc-maçonnerie, etc. Ces bonnes gens n'ont pas su encore distinguer le bon du mauvais dans la révolution française.

« Nous n'accusons pas le gouvernement actuel, nous n'accusons pas le chef du cabinet.

« Il a agi avec prudence. Braver les préjugés en de telles circonstances, c'était s'exposer à soulever des récriminations, provoquer l'anathème de toute école dont l'ambition est d'imiter l'école française catholique ».

C'est nous qui soulignons. Ainsi, pour les jeunes libéraux de l'*Union*, avoir l'ambition d'imiter l'école française catholique est un crime. Dites nous donc carrément quelle école française vous avez l'ambition d'imiter, vous !

Plus loin, dans le même article, nous lisons :

« Mais l'anniversaire de 1789 ? ? ?

« Qu'est-ce que cela fait ? Est-ce que nous allons confondre 1793 avec 1789 ? Admettons d'ailleurs que tout a été mal conduit en 1789. Admettons que les hommes de ce temps étaient des brigands. Quelque sombre qu'ait été cette année, elle a pourtant transformé la face du monde.

« C'est en vain que les pharisiens de l'école castor écriront que 1789 a donné le jour aux hérésies que l'on nomme la liberté de conscience, la liberté des cultes, la liberté d'enseignement. On ne les croira pas. Ces faux principes n'ont pas eu pour pères les hommes de 1789. Ils sont nés au pied des trônes, protégés par les rois et les nobles qui veulent aujourd'hui accaparer le mérite de l'orthodoxie religieuse, et qui avant 1789, prêchaient toutes les licences afin de légitimer tous leurs vices.

« Ce que nous devons de nouveau à 1789 et malgré peut-être les héros de ce

temps, ce sont les libertés populaires étouffées depuis plusieurs siècles par les monarques ambitieux ; c'est la liberté du travail, liberté aussi légitime, aussi fondée sur le droit naturel que la liberté de vivre ; c'est la liberté du suffrage, la liberté de la presse ; toutes libertés qui n'entraînent pas d'elles-mêmes la licence.

« Nous devons à 1789 tous les privilèges que les barons et les moines d'Angleterre ont conquis jadis par la *Grande Charte*. »

Une légère contradiction : Puisque les barons et les moines d'Angleterre avaient conquis toutes les libertés populaires légitimes, dès le commencement du treizième siècle, ce n'est pas à la Révolution française que nous les devons.

La vérité est que, comme nous l'enseigne Léon XIII dans sa récente encyclique *Liber tas præstantissimum*, tout ce qu'il y a de bon dans les libertés dites modernes, « est aussi ancien que la vérité, tout cela l'Eglise l'a toujours approuvé avec empressement et l'a admis effectivement dans la pratique. »

Quant à la prétention que la liberté de conscience, la liberté d'enseignement, la liberté des cultes ne datent pas effectivement de la Révolution française, c'est une erreur historique monstrueuse. Sans doute, le germe de ces hérésies—l'*Union* est-elle bien sincère en les appelant hérésies ?—a été semé par le protestantisme et arrosé par les philosophes impies du dix-huitième siècle. Mais c'est la Révolution qui a implanté cet arbre pestilentiel sur le terrain de la vie sociale.

Ecoutons encore Léon XIII, dans son Encyclique *Immortale Dei*.

« Il fut un temps où la philosophie de l'Évangile gouvernait les États. A cette époque, l'influence de la sagesse chrétienne et sa divine vertu pénétrait les lois, les institutions, les mœurs des peuples, tous les rangs et tous les rapports de la société civile. »

Puis, après avoir retracé les gloires de l'Europe chrétienne, le Pape continue ainsi :

« Mais ce pernicieux et déplorable goût de nouveautés que vit naître le XVI^e siècle, après avoir d'abord bouleversé la religion chrétienne, bientôt, par une pente naturelle, passa à la philosophie, et de la philosophie à tous les degrés de la société civile. C'est à cette source qu'il faut faire remonter ces principes modernes de liberté effrénée, rêvés et promulgués parmi les grandes perturbations du siècle dernier, comme les principes et les fondements d'un droit nouveau, inconnu jusqu'alors, et sur plus d'un point en désaccord, non seulement avec le droit chrétien, mais avec le droit naturel. »

Puis le Souverain Pontife condamne ce droit nouveau promulgué par la Révolution : la liberté des cultes, la liberté de l'enseignement, etc.

On dirait, vraiment, que les jeunes libéraux de l'*Union* ont pour mission de contredire l'enseignement de Léon XIII. Non contents d'innocenter 89 qui nous a donné la *déclaration des droits de l'homme*, négation du droit chrétien et même du droit naturel, puisqu'elle ne tient aucun compte des droits de Dieu, les voilà, un peu plus loin, qui s'attaquent aux corporations ouvrières. Citons :

« Ne serait-ce que pour fêter l'anniversaire de la chute des maîtrises et corporations ouvrières de l'ancien régime que le Canada devrait prendre part à ces réjouissances.

« La prospérité des États-Unis comme la nôtre n'est-elle pas le résultat de la liberté du travail et ne serait-elle pas double si nous avions la liberté du salaire ?

« C'est ce que nos voisins ont compris, mais grâce à nos charlatans religieux le Canada va rester dans l'ombre et comme toujours la République américaine sera la terre classique de la liberté. »

Ils sont charmants ces jeunes libéraux. Ne pas admirer 89 et ne pas vouloir que notre pays participe à la célébration officielle de cette date néfaste, c'est faire preuve de charlatanisme religieux !!

Nous voudrions bien savoir ce que nos jeunes gens entendent par *liberté du travail et liberté du salaire*. A chaque instant, dans ce siècle de progrès, nous voyons la liberté du travail et la liberté du salaire audacieusement foulées aux pieds. Quand les grévistes, par exemple, emploient la violence et les menaces afin d'empêcher les ouvriers paisibles de travailler pour le salaire qu'ils veulent bien accepter, est-ce là la liberté du travail, la liberté du salaire ?

D'après les rédacteurs de l'*Union libérale*, il faut se réjouir de la chute des « corporations ouvrières de l'ancien régime ». Voyons maintenant ce que le Pape glorieusement régnant pense de cette même question.

Dans son Encyclique *Humanum genus*, Léon XIII nous dit :

« En troisième lieu, une institution due à la sagesse de nos pères momentanément interrompue par le cours des temps pourrait, à l'époque où nous sommes, redevenir le type et la forme de créations analogues. Nous voulons parler des *corporations ouvrières* destinées à protéger, sous la tutelle de la religion, les intérêts du travail et les mœurs des travailleurs. Si la pierre de touche d'une longue expérience avait fait apprécier à nos ancêtres l'utilité de ces associations, notre âge en retirerait peut-être de plus grands fruits, tant elles offrent de précieuses ressources pour combattre avec succès et pour écraser la puissance des sectes.....

En conséquence, et pour le salut du peuple, nous souhaitons ardemment de voir se rétablir, sous les auspices du patronage des évêques, ces corporations appropriées aux besoins du temps présent. Ce n'est pas pour nous une joie médiocre que d'avoir vu déjà se constituer en plusieurs endroits des associations de ce genre, ainsi que les *sociétés des patrons*, le but des uns et des autres étant de venir en aide à l'honorable classe des prolétaires. »

N'est-ce pas que les jeunes étonnés de l'*Union libérale* feraient bien de lire au moins les trois dernières encycliques de Léon XIII ? Cette saine lecture leur ferait peut-être comprendre qu'ils ont besoin d'étudier un peu les grandes questions sociales du jour. Il est vrai que dans un autre article du même numéro ils se vantent de leur ignorance, et s'en font une gloire. Lisez :

« On nous accuse de libéralisme catholique et de franc-maçonnerie lorsque nous ne connaissons même pas ce que c'est.

« Nous sommes une génération nouvelle et nous ne connaissons rien de ces vieilles querelles entre libéraux catholiques et ultramontains. »

En 1884, en 1886 et en 1888, Léon XIII élève la voix pour dire au monde ce que c'est que la franc-maçonnerie, ce que c'est que le libéralisme. Et nos jeunes impudents ont l'audace de se vanter de ne point savoir ce que c'est que le libéralisme, ce que c'est que la franc-maçonnerie ! Ce trait les peint mieux que tout le reste.

A travers la presse canadienne

On lit dans l'*Union libérale* du 10 :

« Nous ne pouvons pas, pour faire plaisir à ces fantoches (la *Vérité* et l'*Estandart*) et leur donner l'occasion de secouer leurs oripeaux et leur antiquaille, abandonner notre religion. Est-ce notre faute si ça manque de francs-maçons dans notre Province ?

« Pourquoi n'en font-ils pas venir d'Europe ?

« On peut se procurer en Russie d'excellents nihilistes. La France peut fournir des athées, des matérialistes et des communistes.

« On formerait ainsi un beau musée dont M. Tardivel serait nommé le curateur et lirait à ces mécréants la prose vieillotte et ratatinée du Grand Vicaire.

« Je vous assure qu'avec un pareil traitement un homme ne persiste pas longtemps à soutenir l'erreur. »

(Suite à la 6^e page)

LES SAUTERELLES D'ALGERIE

Nous lisons dans l'*Univers* du 19 juillet :

On a lu hier le touchant appel de Mgr l'évêque de Constantine en faveur des malheureuses populations de son diocèse réduites à la misère et à la faim par l'invasion des sauterelles.

Ce fléau, qui rappelle l'une des dix plaies d'Egypte dont se moquait le scepticisme du dix-huitième siècle, est une affreuse réalité, que l'Algérie voit pour la seconde fois depuis vingt ans.

Un journal de Bône, la *Démocratie*, le décrit ainsi, en dépit de Voltaire :

" Le flot dévastateur de criquets s'avance vers nous en larges vagues profondes.

" Nous sommes vaincus. Tous les efforts se brisent inutilement devant cette mer vivante qu'on ne peut endiguer.

" Aucune imagination ne se représente exactement l'énormité du fléau qui s'est abattu sur notre province.

" Soixante mille travailleurs et deux mille hommes de troupes luttent contre l'invasion acridienne, arrêtant, broyant, écrasant du matin au soir, et du soir au matin, des milliards de ces rongeurs qui, chaque jour, les obligent à la retraite.

" De Sétif jusqu'aux limites de la Tunisie, cette armée de criquets s'avance en noires colonnes, ne laissant derrière que la famine et—qui sait ? peut-être la peste.

" Près de Sédrata, sur une largeur de 80 kilomètres, une nouvelle marée vient de surgir, vivante, grouillante, dévorante, sortant on ne sait d'où, des montagnes, marchant en trois colonnes serrées de plusieurs kilomètres de profondeur.

" Une onde noire qu'aucune force humaine ne saurait arrêter !

" Il faut tout dire : c'est pour cette année la ruine ; la famine pour l'an prochain "

C'est la troisième fois que S. G. Mgr l'évêque de Constantine s'adresse à la pitié publique. Dans une lettre écrite à M. le directeur des *Missions catholiques*, le vénéré et courageux prélat parlait en ces termes de l'épouvantable fléau :

" L'administration, qui s'attendait à voir cette année, au mois d'avril, germer des milliards d'insectes, avait pris de sérieuses mesures pour combattre le fléau : elle avait fait venir de France des appareils nouveaux parfaitement confectionnés, et mis sur pied une armée de 60,000 travailleurs. Malgré tous ces efforts, l'invasion n'a pu être comprimée. Ces innombrables criquets, dont les masses mouvantes retardent la marche des trains, ont triomphé par leur nombre.

" Depuis Bordj-bou-Arerdj jusqu'à Sétif, depuis El-Guerrah jusqu'à Batua et dans la contrée de Souk-Ahras, les cultures ont été complètement anéanties.

" Maintenant, les criquets commencent à prendre des ailes : ils sont sûrs d'échapper à tous les engins de guerre dressés contre eux. Rien ne peut plus leur barrer le chemin.

" Ils étaient en marche, il y a quelques jours, sur Constantine ; les voilà descendant les rampes des hauts plateaux, et se précipitant vers la zone

verdoyante du littoral couvert de jeunes vignobles.

" A moins qu'un vent providentiel, tel que celui qui soufla sur l'Egypte à la prière de Moïse et d'Aaron, ne vienne nous délivrer de ces invincibles locustes, il est certain que toute végétation disparaîtra jusqu'à la racine. Et après, c'est la stérilité, c'est la souffrance atroce de la faim, ce sont inévitablement des maladies contagieuses provenant des exhalaisons pestilentiennes "

Depuis l'envoi de cette lettre, des nouvelles plus alarmantes sont parvenues sur la marche désastreuse de ces milliards d'insectes. Mgr l'évêque de Constantine ajoute en *post scriptum* dans sa lettre, en citant les feuilles locales :

" Déjà le bétail ne trouve plus de nourriture. Des tribus entières souffrent la faim.

" On peut voir sur la route de Sétif à Constantine des indigènes fouillant la terre pour y trouver quelques racines.

" Des milliers d'Arabes, habitués à vivre au jour le jour, marchent à une mort certaine. Deux mois, trois mois encore, ils tomberont sous la tente, dans les champs. Ils viendront mourir sous nos yeux, dans les villes. Ils y apporteront le typhus, ce compagnon inséparable des longues privations et des dures misères. La famine arrive lamentable.

" Ceux qui se souviennent de 1867 se rappellent ces invasions navrantes d'hommes hâves, épuisés par la longue torture de la faim, tombant le long des routes, couchés dans les rues ou sur les places publiques.

" Au nom de l'humanité il ne faut pas revoir les scènes si tristement émouvantes de l'année qui porte dans nos annales le nom d'année de la faim, comme l'appellent encore les Arabes, de cette année qui fit près de 500,000 victimes dans toute l'Algérie.

" Le temps presse. Les indigènes souffrent et la faim va commencer son œuvre.

" A tous les Français, à tous les étrangers qui s'intéressent à nous, nous adressons un suprême appel "

Malgré toutes les charges qui pèsent actuellement sur les catholiques de France, cet appel sera certainement entendu.

Nos lecteurs, pour leur part, voudront y répondre tout de suite.

A L'ILE MAURICE

Nous extrayons des *Annales de l'Union catholique de l'île Maurice*, du 16 juin, les renseignements et documents importants que voici :

Nous avons à enregistrer, cette fois, des faits absolument inouis dans l'histoire de notre pays. Rien de plus étonnant, d'abord, et de plus incroyable, que l'interpellation adressée au Gouvernement, en plein Conseil Législatif, par l'Honorable Dr Beaugeard. En voici la traduction :

" En vertu de l'attitude du Chef actuel de l'Eglise Catholique Romaine à Maurice et des vues qu'il professe et qu'il impose aux membres de son Eglise, le Gouvernement ne considère-t-il pas qu'il soit nécessaire de prier le Secrétaire d'Etat pour les Colonies de rap-peler l'Archevêque Meurin, afin d'assurer la paix, la tranquillité et la concorde au sein de la Communauté Mauricienne ? "

Le Gouvernement s'est contenté de répondre qu'il n'avait pas l'intention de faire cette démarche ; et une interpellation ne pouvant donner lieu à aucun débat, le Dr Beaugeard était à l'abri des vertes leçons qu'il n'aurait pas manqué de recevoir s'il avait présenté une motion. Mais l'opinion publique et la Presse ont fait ample justice de la prétention exorbitante du premier député de Port Louis.

Le Dr Beaugeard ne pouvait ignorer qu'un Evêque Catholique n'est pas un fonctionnaire révocable au gré du Ministre ou du Souverain. L'Evêque de l'Eglise Anglicane ne pourrait être relevé de ses fonctions qu'au moyen d'une procédure déterminée par la loi, et pourtant il fait partie d'une hiérarchie dont la Reine est le Chef Suprême. Quant au chef du Diocèse, il ne tient ses pouvoirs que du Pape, et pour prendre possession de son siège, il n'a eu qu'à envoyer au Gouvernement la copie du bref qui le nommait.

Un autre fait sans précédent c'est le procès en diffamation intenté par M. V. KerVern, à Mgr Meurin. Ceci est on ne peut plus triste, attendu la gravité des conséquences d'un tel acte. Nous nous sommes abstenus, lorsque la lettre Pastorale de Mgr Meurin prononçant l'interdit ecclésiastique a été publiée, de citer aucun nom et de la commenter autrement qu'en demandant à nos amis et à nos lecteurs de s'unir aux prières de l'Eglise pour que ce qui était pour elle une cause d'affliction devint un sujet d'allégresse. Aujourd'hui, les commentaires nous sont interdits par la loi, et nous devons nous contenter de publier le texte de la lettre pastorale qui sert de base au procès.

LETTRE PASTORALE

LEON JEAN-GABRIEL MEURIN, de la Compagnie de Jésus, Archevêque titulaire de Nisibe en Mesopotamie, Evêque de Port-Louis.

Au Clergé et aux fidèles de notre Diocèse, Salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS-CHERS FRÈRES,

Aujourd'hui, Nous vous adressons les paroles de St. Paul aux Corinthiens (I, 4, 21) : " Lequel aimez-vous mieux, que je vienne la verge à la main ou que ce soit avec charité et dans un esprit de douceur ! " Hélas ! vous ne l'ignorez pas, il y a parmi vous des personnes qui ont provoqué l'autorité de leur premier Pasteur à faire usage de sévérité plutôt que d'indulgence. Ils ont violé, avec plus ou moins de défi ou de faiblesse, les saintes lois de l'Eglise et la ligne de conduite qui formaient le sujet de Nos deux dernières Lettres Pastorales. La sévérité sans indulgence se tourne en rigueur ; l'indulgence sans sévérité se perd en faiblesse. L'équité, qui tient le juste milieu entre ces deux extrêmes, Nous oblige à être plutôt sévère quand le prévaricateur a violé la loi par défi ou dédain, et, au contraire, plutôt indulgent, quand il a péché par fragilité humaine ou manque de courage. Dans les deux cas les mesures à prendre doivent être dictées par la charité, qui veut le salut éternel de celui qui s'est attiré une juste punition. " Celui qui épargne la verge, dit Salomon, (Prov. XII, 25) hait son fils, mais celui qui l'aime, s'applique à le corriger. "

Lorsque l'empereur Théodose se présenta à l'Eglise de Milan, après le massacre de Thessalonique, saint Ambroise alla intrépidement au-devant de lui, lui défendit l'entrée de l'église, et le soumit à la pénitence canonique. Il est vrai, Nos très chers Frères, Nous ne sommes pas un saint Ambroise, ni le maire de Port-Louis, un empereur ; mais la dignité et l'autorité épiscopale sont absolument les mêmes en Notre humble personne, qu'elles étaient en saint Ambroise.

Nonobstant les avertissements canoniques réitérés que Nous lui avons donnés, M. Gustave Victor KerVern a publiquement violé les saintes lois de l'Eglise, en épousant une dame protestante sans avoir demandé et obtenu la dispense ecclésiastique qui aurait rendu son mariage licite. En agissant ainsi, M. KerVern a sciemment et délibérément affronté l'autorité de l'Eglise, et donné un scandale qui est d'autant plus pernicious, qu'il occupe une position plus marquée entre ses concitoyens. " Malheur au monde à cause des scandales ! " dit Notre-Seigneur ; car il est nécessaire que des scandales arrivent—cependant, malheur à l'homme par qui " le scandale vient ". (Matthieu, XVIII, 7). Il est donc de Notre devoir épiscopal de revendiquer l'autorité et l'honneur de la Ste Eglise, et de contrebalancer le scandale donné, autant qu'il est en Notre pouvoir.

Avec le plus profond regret et dans la plus grande amertume de Notre âme, Nous avons donc prononcé, et prononçons par la présente Lettre Pastorale, contre M. KerVern l'interdit ecclésiastique, par lequel Nous défendons à tout le Clergé de lui accorder les Saints Sacraments de l'Eglise, ainsi que la sépulture ecclésiastique en cas de sa mort impénitente, et Nous réservons son abolition de cette censure à Nous-mêmes et à Nos successeurs. La même censure sera portée contre tous ceux qui se rendront coupables du même délit, et provoqueront ainsi l'autorité diocésaine de venir à eux " la verge à la main plutôt qu'avec charité et dans un esprit de douceur "

Que dirons-nous maintenant de ceux, Nos très chers Frères, qui n'ont pas tenu compte de Notre défense d'accepter une invitation à un festin nuptial ou, avec réjouissance, on a félicité celui qui, de la manière que Nous venons de blâmer, a jeté le défi aux saintes lois de l'Eglise ? N'auraient-ils pas dû imiter le noble exemple de ceux qui n'ont pas voulu se baisser sous l'esclavage du respect humain, ni préférer un plaisir coupable et momentané à l'honneur de la Ste Eglise ? Les voilà livrés aux remords de leur conscience et aux justes reproches des chrétiens sincères, tandis que ceux-ci se réjouissent dans leur bonne conscience et dans l'approbation bien méritée de Dieu et de sa Ste Eglise. De tels mérites et démérites pèsent beaucoup dans la balance du Juge Suprême.

Nous prions le bon Dieu qu'il verse une abondance de lumière et de grâce sur vous tous, Nos très chers Frères, afin que les uns se corrigent, et les autres soient corroborés dans le combat qui existe, et qui durera toujours, entre les enfants de Dieu et les enfants du monde, entre la Cité du Bien et la Cité du Mal, entre Bélial et le Christ—combat, qui se terminera à la fin du monde par la défaite la plus honteuse de l'An-

techrist, et la victoire la plus glorieuse et éternelle du Christ et de sa Ste Eglise.

Nous concluons donc, Nos très-chers Frères, avec les paroles de St-Paul : " Veillez, demeurez fermes dans la foi, agissez courageusement et fortifiez-vous de plus en plus. Que toutes vos œuvres se fassent dans la charité ". (1 Cor. XVI, 13).

Cette Lettre Pastorale sera lue dans toutes les églises paroissiales le Dimanche de la Sainte Trinité.

Donné à Port-Louis, fête de la Pentecôte 1888.

† LEON, S. J.

Archevêque, Evêque de Port-Louis.

Chez les Hurons

—Autobiographie—

Du P. Chaumonot s. j.

(Suite)

IV

MISSION DE LA NATION NEUTRE.—VISION DU P. DE BREBŒUF.—DANGER DE MORT.—ACCUEIL INATTENDU.—MISSIONS AMBULANTES.—BLESSURE.—SCIENCE DES LANGUES.—BAPTEME PAR RUSE.

Elle se prêtait avec une admirable complaisance à les instruire. Elle épelaït les mots syllabes par syllabes, comme ferait un maître à son jeune élève, et ne se lassait pas de répéter sa leçon. Elle leur dictait même des histoires entières, quand ils en montraient le désir.

A son exemple, ses enfants étaient doux et confiants envers les serviteurs de Dieu. Ils s'en rapprochaient volontiers, et allaient au-devant de leurs besoins.

Dans les autres cabanes, au contraire, régnaient toujours la crainte et la haine des missionnaires. On blâmait et on injuriait cette femme pour sa charité. On s'efforçait de l'effrayer par l'annonce des malheurs qui fondraient sur elle et sur les siens, après leur départ.

Elle ne tint aucun compte des persécutions dont elle devenait l'objet, et pendant les vingt-cinq jours que les missionnaires habitèrent sous ce toit hospitalier, elle ne changea envers eux ni de sentiments, ni de procédés. Son regret était de voir qu'on ne voulait pas les partager. Elle gémissait surtout quand elle était dans l'impuissance d'empêcher les mauvais traitements dont ses hôtes étaient quelquefois l'objet. Un sauvage, simulant la folie, entra un jour dans sa cabane en renversant tout sur son passage, et en poussant de grands cris. Il se jeta sur le P. Chaumonot, lui cracha au visage, déchira ses vêtements, l'accabla de coups, et ne parlait que de le brûler ; mais il n'alla pas plus loin. D'autres se contentaient de les accabler d'injures, de leur arracher violemment ce qu'ils tenaient à la main, et de le détruire avec des menaces de mort.

Une rencontre imprévue contribua beaucoup à faire tomber un des préjugés les plus enracinés chez les sauvages. Un jeune Français, au service de la Mission, avait été envoyé au-devant des deux Pères pour les aider au retour. Or, l'année précédente, il avait été attaqué comme tant d'autres par la contagion, et il en portait des traces nom-

breuses sur la figure. Ce témoignage était éloquent, et il n'échappa point à la sagacité des sauvages. " Les Français ne sont donc pas invulnérables, se disaient-ils entre eux, et ils ne sont pas les maîtres de la maladie pour l'envoyer où ils veulent ".

Aussitôt que le temps le permit, les Pères reprirent le chemin de Sainte-Marie, après avoir exprimé à leur bienfaitrice toute leur reconnaissance. Ils eurent le regret de ne pas pouvoir reconnaître ses services par la grâce du baptême ; mais son âme ne parut pas mûre pour le Ciel.

Les deux Pères rentrèrent à Sainte-Marie, le jour de la fête de saint Joseph et assez à temps pour pouvoir offrir le saint Sacrifice, bonheur dont ils étaient privés depuis leur départ.

Nous passâmes quatre mois et demie chez ces sauvages de la Nation Neutre, sans pouvoir rien gagner sur leurs esprits, tant ils s'étaient laissé préoccupé contre nous. C'est pourquoi le P. de Brébœuf jugeant avec sujet que, si nous demeurions plus longtemps parmi ces barbares, ce serait les aigrir contre nous plutôt que de les adoucir, nous retournâmes au pays des Hurons, où nous avions déjà quelques chrétiens.

Lorsque j'y fus arrivé, notre Supérieur me donna pour compagnon de mission, tantôt à un Père, et tantôt à un autre. Comme ils parcouraient toutes les bourgades huronnes, je m'y transportais avec eux.

Un jour que j'accompagnais le P. Daniel au bourg de Saint-Michel, dans la Mission de Saint-Joseph, dans une cabane où il avait baptisé une jeune femme moribonde, voici ce qui m'arriva. Un des parents de la malade, irrité contre nous à cause de ce baptême, nous attend dehors à l'entrée de la cabane avec une grosse pierre en main pour nous décharger de toute sa force sur la tête, lorsque nous sortirions. Par bonheur pour moi, je passe le premier, et voilà qu'au moment que je mis le pied dehors, ce furieux m'abattit mon chapeau d'une main, et de l'autre il me frappa de sa pierre sur la tête nue. Je fus tout étourdi du coup, et l'assassin, voulant m'achever, prit une hache ; mais le Père Daniel, qui était fort et adroit, la lui arracha des mains. On me mena chez notre hôte, où un autre sauvage fut mon charitable médecin. Ayant vu la grosse tumeur que j'avais à la tête, il prit une autre pierre pointue pour m'y faire des incisions par lesquelles il tâcha d'exprimer tout le sang meurtri, et puis il arrosa le haut de la tête avec de l'eau froide, dans laquelle il avait mis quelques racines pilées. Il prenait dans sa bouche cette liqueur médicinale, et la soufflait dans les plaies ou dans les ouvertures qu'il m'avait faites. Cette cure fut si heureuse qu'en fort peu de temps je fus guéri. Dieu se contenta du désir que j'avais du martyre, ou plutôt il ne me jugea pas digne qu'on me fit mourir en haine du premier de nos sacrements.

Lorsqu'on vit que je savais bien la langue huronne, on me donna entièrement le soin de différentes Missions. En même temps je m'appliquai à faire et à comparer les préceptes de cette langue, la plus difficile de toutes celles de l'Amérique Septentrionale. Il plut à Dieu de donner à mon travail tant de bénédiction, qu'il n'y a dans le Huron ni tour, ni subtilité, ni manière de s'enorgueillir dont je n'aie eu la connaissance,

et fait pour ainsi dire la découverte. Peut-être que Notre-Seigneur a voulu récompenser par ce don de langue, l'attrait qu'il me donna à l'humilité dès mon noviciat. Peut-être aussi que saint Jérôme, à qui j'ai eu recours pendant plusieurs mois, m'a assisté dans cet ouvrage. Peut-être encore que je n'y ai pas été moins aidé du P. Charles Garnier, parisien, tué à coups de fusil par les Iroquois en 1649, lorsqu'il faisait dans sa mission l'office d'un bon pasteur (1). Il était au Canada depuis 1636. Je n'eus pas plus tôt appris sa glorieuse mort, que je lui promis tout ce que je ferais de bien pendant huit jours, à condition qu'il me ferait son héritier dans la connaissance qu'il avait parfaite du Huron. Quoi qu'il en soit, comme cette langue est, pour le dire ainsi, la mère de plusieurs autres, notamment des cinq Iroquoises, lorsque je fus envoyé aux Iroquois (que je n'entendais pas), il ne me fallut qu'un mois à apprendre leur langue. J'avoue que souvent j'ai remarqué dans les conseils de leurs cinq (2) nations assemblées, que par une assistance de Dieu toute spéciale, je les entendais tous, quoique je n'eusse encore étudié que l'onontagué.

Mais, pour retourner aux Hurons dont je me suis éloigné insensiblement et trop tôt, les premières années que je passai dans leur pays, je fus grandement incommodé de la colique. On a cru que c'était la nourriture du lieu qui me la causait. Dieu me fit cependant la grâce de n'avoir pas même la première pensée de regretter l'Europe. Au contraire, je me sentais plus résolu que jamais de passer toute ma vie dans cette Mission, et j'y serais encore, si ce pauvre pays-là n'avait été ruiné par les Iroquois.

V

GUERRE DES IROQUOIS.—BOURG SAINT-IGNACE.—TRAITS EDIFIANTS.—LES DONNES.—MASSACRE DU P. DANIEL.—APPARITION DU P. DANIEL.—DISPERSION DES HURONS.—MASSACRES DU P. DE BREBŒUF ET DU P. G. LA LEMANT.

L'épidémie qui avait fait tant de ravages dans presque tous les villages hurons, avait perdu peu à peu de son intensité, et avait fini, en 1642, par disparaître à peu près entièrement.

Cette Eglise naissante avait été pendant toute cette période rudement éprouvée par une recrudescence de haine et d'hostilité de la part des infidèles ; mais plusieurs de ses plus fervents étaient morts en prédestinés, et une abondante moisson de petits enfants, régénérés dans les eaux sacrées, avait enrichi le Ciel.

Le plus souvent, les missionnaires n'obtenaient ces résultats qu'en employant de pieuses industries. Le P. Raguenau voyait un jour un enfant nouveau-né qui se mourait. Il lui prodigua des marques d'intérêt et de sollicitude, et, devant ses parents, sous le prétexte d'un bain comme remède, il le plonge trois fois dans un bassin d'eau tiède, et le baptise par immersion. La mort suivit de près.

(1) Le P. Charles Garnier passa 13 ans dans la mission huronne, et périt à 44 ans.

(2) Les Iroquois se divisaient en 5 nations ou cantons : les Agniers, les Onneiouts, les Onontagués, les Gogois et les Tsonnontouans. Les Anglais les nomment Mohawks, Onoidas, Onondagas, Cayugas et Senecas,

Le P. Chaumonot eut plus d'une fois le même bonheur. Il trouve un jour un tout jeune enfant, qui sortait d'une cabane pleine de malades. Il se sent intérieurement pressé de pourvoir à son salut à cause du danger, et faisant fondre de la neige dans sa main, il lui donna le saint baptême, sans que l'enfant s'en doutât. A peine rentré dans cette atmosphère empestée, le nouveau chrétien contracta la maladie et mourut.

Cependant les épreuves de cette Eglise huronne étaient loin d'être à leur terme. A la contagion allait succéder la guerre, mais la guerre la plus terrible, puisqu'elle devait faire périr un très grand nombre de Hurons, couvrir le pays de ruines, et obliger ceux qui survécurent à ses désastres, à s'éloigner pour toujours du pays de leurs pères.

L'ennemi acharné des Hurons était l'Iroquois. Il occupait la côte méridionale du lac Ontario depuis Niagara, et il s'étendait à l'est jusqu'à la rivière Hudson. Cette nation n'avait pas la soif de s'enrichir ou d'étendre son domaine. Cette passion n'entre pas dans le cœur d'un sauvage ; mais elle voulait dominer, et surtout elle ne pouvait pas souffrir de rivaux.

(A suivre)

Qui est votre meilleur ami ?

Votre estomac, sans doute. Pourquoi ? Parce que, s'il se dérange, vous êtes un des hommes les plus misérables. Donnez à votre estomac l'occasion de bien fonctionner et vous verrez s'il n'est pas, en fin de compte, votre meilleur ami. Ne fumez pas le matin. Ne buvez pas le matin. S'il vous faut absolument fumer et boire, attendez au moins que votre estomac ait disposé de votre déjeuner. Vous pouvez boire et fumer plus le soir et cela vous fera moins mal. Si votre nourriture fermente et ne se digère pas bien, si vous avez des aigreurs, des étourdissements, des rapports après avoir mangé, des excès de bile, indigestion ou tout autre dérangement de l'estomac, vous feriez mieux d'employer la fleur d'aout de Green, car personne ne peut s'en servir sans éprouver immédiatement du soulagement.

LA DIGESTION PARFAITE

Sera accomplie en prenant, tous les matins, une des Pilules Anti-Biliées du Dr. Ed. Morin.—En faisant cela, la dyspepsie, le mal de tête, les dérangements de l'estomac, la bile seront évités, et l'aliment mangé contribuera, par ses propriétés nourrissantes, au support du gaspillage naturel et de la caducité du corps.—La digestion imparfaite a lieu fréquemment quand les intestins sont irréguliers : les constituants des solides qui ne sont pas absorbés dans la circulation, par suite d'une indigestion imparfaite, sont fréquemment dirigés vers les rognons pour y trouver une issue, si dans ce cas, il s'opère toujours de sérieux changements.

Pour prévenir ces difficultés souvent fatales, faites usage des Pilules Anti-Biliées, qui sont les meilleurs.

L'on peut connaître la digestion imparfaite par un appétit capricieux, besoin d'aliment, grand soif, sécheresse dans la bouche, peau sèche, haleine chaude et fétide, malaise continu, acidité, brûlements de l'estomac, enflures de l'abdomen, poitrine, jambes et pieds froids etc.

Quand ces symptômes sont présents les Pilules Anti-Biliées du Dr. Ed. Morin devraient être prises 2 à 4 le soir en se couchant et 1 à 2 le lendemain matin.

Dr. Ed. Morin & Cie.

(Suite de la 3me page)

M. Fréchet le voit bien, les jeunes, non contents de l'expulser du parti libéral, lui ont volé son style cyprianesque. Quant aux francs-maçons, nous avons assez de nos 27,000. Nous pourrions en céder avec avantage à la France qui en a moins que nous. Pour les nihilistes, les athées, les matérialistes et les communs, ça poussera bien. Il ne s'agit que de laisser faire l'Union libérale.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe, voulant faire flèche de tout bois, cherche à flatter les libéraux mécontents du cabinet Mercier. Dans son numéro du 9 août nous trouvons ce qui suit au cours d'un article intitulé : Mauvais ménage :

" Mais les véritables libéraux, les hommes de principes, de talent et d'honneur se révoltent ; le joug les écorche.

Les italiques sont de nous, et les commentaires sont inutiles.

Bonne petite leçon de politesse administrée à la Minerve par l'Etendard, à la date du 9 :

" La Minerve, ou plutôt un rédacteur de la Minerve, répondant à la Vérité, affecte d'appeler Monseigneur Justin Fèvre M. l'abbé Fèvre. Nous ne croyons pas que cette façon d'ignorer les titres donnés par la cour de Rome ait beaucoup de faveur au Canada. Nous avons à Québec plusieurs prélats romains et tout le monde, à part le rédacteur en question, les désigne comme Mgr Marois, Mgr Hamel, Mgr Guay, etc.

" A Paris c'est différent, au Palais Bourbon, on dit M. Freppel en parlant de l'illustre évêque d'Angers "

Un article à lire est celui que publie l'Etendard du 8 août intitulé : Un discours précieux. C'est une critique raisonnée et irréfutable du discours prononcé par M. Archambault, conseiller législatif, sur le projet de loi pour régler la question des biens des jésuites. M. Archambault avait émis une foule de propositions absolument inexactes et inadmissibles sur le compte de la Compagnie de Jésus. L'Etendard en fait bonne justice. Du discours de M. Archambault il ne reste rien.

L'Etendard du 14 a un deuxième article sur le même sujet.

La Minerve, du 8 août, consacre près d'une colonne et demie à prouver que M. Tardivel n'a ni style ni esprit ; et elle prétend même ranger Mgr Fèvre de son bord. Mais puisque Mgr Fèvre est de son avis, que ne cite-t-elle intégralement l'écrit où ce prélat veut bien s'occuper de nous ? Mystère.

La déesse doit être convaincue que nous n'allons pas discuter avec elle la question de savoir si nous avons un peu de style ou non. Un fait patent pour le public, c'est que nos écrits ont le don de faire jaser la vieille, d'exciter même sa bile. Cela nous suffit.

Dans cet écrit, la Minerve se mêle tellement que, sous sa plume, l'évêque de Nancy devient Mgr Tardiaz, et Mgr Fèvre un abbé parisien ! Mgr Fèvre est sans doute abbé, bien que nous ne voyions pas pour quelle raison la Minerve, qui nous parle tant de respect dû à l'autorité, commet l'impolitesse de lui refuser le titre de Monseigneur que Rome lui a conféré et que tous les catholiques bien élevés lui reconnaissent, comme ils reconnaissent ce titre à tous les prélats romains. Mais si Mgr Fèvre est abbé, il n'est certainement pas parisien. Cela importe peu, au fond, mais on y a une nouvelle preuve que la Minerve aime à parler des choses qu'elle ignore.

Il est absolument faux que nous ayons été scandalisé de ce que la Minerve exprime un avis contraire à celui de Mgr Fèvre sur cette question tout à fait libre. Nous laissons de tels procédés à la Minerve

qui commet sans cesse des abus semblables ; qui, après avoir combattu les projets de son propre évêque de la manière scandaleuse que l'on sait, a la suprême audace de se poser en protectrice de l'autorité épiscopale ! Nous ne prétendons pas que Mgr Fèvre nous ait " insufflé l'infailibilité littéraire et politique ". De telles prétentions peuvent convenir à la déesse, non pas à nous. Nous avons tout simplement pensé que l'opinion d'un écrivain ecclésiastique de grand mérite valait peut-être — non pas celle de MM. Tassé et Gélinas, ce serait exorbitant — mais un tout petit quelque chose.

Pour finir, voici un de ces mensonges dont la Minerve est coutumière :

" Que M. Tardivel nous déclare donc une bonne fois que M. l'abbé Fèvre lui a insufflé l'infailibilité littéraire et politique et nous nous le tiendrons pour dit. Jusqu'alors, la critique française en pensera ce qu'il voudra, nous tenons pour bouffonne et outrée sa prétention d'avoir découvert de la gaieté dans les écrits de M. Tardivel. D'ailleurs, sous ce rapport, ce dernier se rend si bien justice qu'en reproduisant les compliments du publiciste français, IL N'A PAS OSE copier ce que M. l'abbé dit de la gaieté de M. Tardivel "

Or, nos lecteurs savent que nous avons reproduit l'article de Mgr Fèvre depuis la première ligne jusqu'à la dernière, le passage où il s'agit de gaieté comme le reste.

N'est-ce pas que de semblables procédés de polémique nous dispensent de nous occuper désormais des écrits de la Minerve ?

CA ET LA

PLATITUDE :— Le Courrier du Canada, à la date du 6 août, cite, avec complaisance, un article du Progrès du Saguenay qui ne manque pas de platitude. Sir Hector Langevin, ministre des travaux publics, vient de faire une tournée dans le district du Saguenay ; il a ordonné de construire un quai à Sainte Anne et d'en réparer d'autres. Le Progrès, là-dessus, s'écrit dans un accès de lyrisme ministériel :

" Réjouissons-nous de cette visite du ministre des travaux publics et sachons être reconnaissants des faveurs qui nous sont accordées "

Si les travaux ordonnés sont d'un intérêt public, ce ne sont pas des faveurs.

ATTAQUE HONTEUSE :— Nous lisons dans le Star, du 9 août, que des jeunes orangistes de Toronto ont attaqué l'Institut Saint Nicolas, dirigé par des sœurs de charité. Naturellement, il n'y avait pas l'ombre d'une provocation. Les fenêtres ont été brisées à coups de pierres, les jalousies ont été arrachées, etc. Il faut espérer que les fenilles protestantes ne parleront plus de l'intolérance de certains jeunes gens de Québec qui ont parfois le tort très grave de lancer des pierres à la grotesque armée du salut lorsqu'elle obstrue la circulation dans nos rues.

EMEUTES A PARIS :— Dernièrement, le citoyen Eudes, communal, est tombé raide mort pendant qu'il parlait à une réunion de grévistes. Son enterrement a été l'occasion d'une démonstration fort bruyante de la part des anarchistes et des grévistes. Il y a eu conflit entre les manifestants et les gendarmes qui ont fait quelques prisonniers.

PIQUE-NIQUE BLEU :— Il y a eu un pique-nique bleu à Joliette, ces jours derniers. Les gros bonnets du parti, Sir Hector Langevin, Sir A. P. Caron, M. Chapleau, M. Taillon, M. Flynn y ont jaser. Sir Hector a parlé de la fédération impériale. Il ne s'est pas compromis, se rappelant, sans doute, que Sir John est membre de la ligue et favorable au projet. Le chef du parti bleu s'est contenté de

dire, en substances, que nous ne connaissons guère le projet et qu'il ne faut pas l'accepter les yeux fermés. Beau dommage !

BANQUET A M. RAMEAU :— Le Moniteur Acadien nous apprend que M. Rameau, l'historien des Acadiens, est actuellement dans les provinces maritimes et qu'un grand banquet lui sera offert, à Shediac, le 18 du courant. C'est M. le sénateur Poirier qui est président du comité chargé d'organiser cette démonstration en l'honneur de cet ami de la race française en Amérique, particulièrement des Acadiens. Le comité fait appel à tous les Acadiens.

FAIBLESSE DEPLORABLE :— On s'occupe beaucoup d'un fait sinistre qui se passe actuellement dans les cantons de l'Est, près du Lac Mégantic, au milieu d'un établissement écossais. Il y a déjà assez longtemps qu'un nommé Donald Morrison a tué un huissier du nom de Warren. Depuis ce jour, Morrison, armé jusqu'aux dents, est resté dans la localité et met les autorités au défi de l'arrêter. Les autorités paraissent le craindre, car personne n'ose l'appréhender. De plus, on ajoute que les gens de l'endroit sympathisent avec Morrison et lui prêteront leur appui. Voilà, certes, un état de choses intolérable.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de MM. Drouin & Frère. Libraires que nous publions cette semaine.

Etalons Percherons

NORMANDS ET BRETONS

— SECONDE IMPORTATION —

ARRIVANT VERS LE 18 AOUT

Un entre-autres, Percheron célèbre, pesant 2,000 lbs. A vendre, conditions moitié comptant moitié sur billet satisfaisant. S'adresser à Mr Louis Beaubien 30 Rue St Jacques Montréal.

Manufacturers' Life, & Accident Co.

Président : Le très honorable Sir John A. Macdonald, P.C., G. C. B.

Capital :— Plus de TROIS MILLIONS..... \$3,000,000.00.

Depot complet entre les mains du gouvernement d'Ottawa

La Manufacturiere offre des garanties indiscutables, et le nombre considérable de ses riches actionnaires assure le règlement immédiat de toutes ses obligations. Elle est réellement la seule compagnie régulièrement constituée par acte du Parlement Fédéral, qui assure à des primes aussi réduites, et qui donne 90 pour cent des profits aux Assurés. Cette large proportion des bénéfices est stipulée expressément dans chaque Police.

La Manufacturiere assure sur tous les plans d'assurance connus, et elle offre plusieurs plans nouveaux dont les avantages sont incomparables.

Plan de primes remboursables, système magnifiquement d'après lequel toutes les primes payées par l'Assuré sont remboursées avec le montant de la police.

Pour la vieillesse :— Trait particulier de la libéralité de la compagnie, l'assuré peut retirer tous les profits attachés à sa police aussitôt qu'il atteint l'âge de soixante-cinq ans.

POLICES COMBINÉES SUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS AUX TAUX LES PLUS RÉDUITS.

Agents demandes

J. B. Carlile, Directeur gérant 38 Rue King-Est Toronto, Ont.

Philippe Masson, Agent-général 55 Rue St-Joseph de Québec.

LIBRAIRIE ST-ROCH

Nous avons l'honneur d'informer les Messieurs du Clerge LES COMMUNAUTES RELIGIEUSES

— ET — LES MUNICIPALITES SCOLAIRES

Que nous sommes toujours en magasin, un assortiment général d'articles de librairie consistant en :

Livres de Prières, livres Classique en Français et en Anglais, Papeterie, Enveloppes, Livres Blancs, Registres, Cahiers, Livres de Cotisation pour les Municipalités Scolaires, fournitures d'Ecole, vin de messe, cierges, hosties et veilles.

Nous vendons tous ces articles à des prix et à des conditions très avantageuses, escompte alloué pour achat au comptant.

— AUSSI —

Impressions de toutes sortes exécutées avec soin.

L. Drouin & Frere

LIBRAIRES & IMPRIMEURS 96 RUE ST-JOSEPH ST-ROCH QUEBEC

CAMPBELL'S CATHARTIC COMPOUND



Est efficace à petites doses, agit sans irritations, ne donne pas de nausées, et ne provoque pas de congestion comme le plus part des cathartiques administrés sous forme de pilules, etc.

Le Compound Campbell's est spécialement adapté à la guérison de Maladies du Foie et Bile, de la Rate, de l'Estomac, de l'Intestin, de la Vessie, des Organes Urinaires, Oppression dans l'Estomac, et des Poux, etc. Les femmes et les enfants après l'accouchement très sensible, prennent cette médecine sans trouble ou danger.

Prix de détail, - 25 centime.

SALSEPAREILLE du Dr. CHANNING.

LE GRAND Purificateur du Sang ET MEDECINE DE PRINTEMPS.

Pour la guérison de :— Scrofale, Herpès, Cancer, et toutes maladies de la peau ; Tumeurs, Engorgement de Foie et de la Rate ; Affections Rhumatismales, maladies des Os, de la Vessie, des Organes Urinaires ; Oppression dans l'Estomac, et des Poux ; Leucorrhée, Catarrhe, et toutes maladies résultant de la condition impure et dépravée du sang.

En vente par tous les pharmaciens. PRIX, \$1.00 LA BOUTEILLE.

ALLEN'S LUNG BALSAM.



Le remède pour la toue, la bronchite, l'asthme, les crachats de sang, les hémoptys, les catarrhes de la gorge, les affections de la poitrine, les maladies des os, de la vessie, des organes urinaires, l'oppression dans l'estomac, et des poux, etc. Le remède pour la toue, la bronchite, l'asthme, les crachats de sang, les hémoptys, les catarrhes de la gorge, les affections de la poitrine, les maladies des os, de la vessie, des organes urinaires, l'oppression dans l'estomac, et des poux, etc.

LA CANADIENNE

Compagnie d'assurances sur la vie
 CAPITAL : \$300,000, DEPOT AU GOUVERNEMENT \$25,000
 Siège social : 13 côte St Lambert, Montréal.
 Succursale à Québec : 138 rue St Joseph, St Roch.

Cette compagnie étant la seule canadienne-française et catholique du pays, mérite l'encouragement de nos compatriotes. Les taux sont très modérés. Cette compagnie outre les systèmes ordinaires, en a deux autres nouveaux ; les **debentures** et la **classe ouvrière**. Ce dernier système comprend l'assurance en cas de mort naturelle ou accidentelle et une indemnité de \$5 par semaine, en cas d'accident, **en une seule et même police**. Quant aux **debentures**, l'assuré ne paie que jusqu'à l'âge de 58 ans, puis reçoit \$50 par \$1000, par année, jusqu'à concurrence du montant de l'assurance.

Les Canadiens-français, avant de s'assurer dans une compagnie étrangère, devraient étudier nos systèmes et nos taux.

"Le patriotisme ne consiste pas seulement à fêter la St Jean-Baptiste mais de plus et surtout, à encourager nos institutions canadiennes-françaises". (Extrait du discours de l'hon. M. Laurier au banquet de la St J.-B. 25 Juin 1888).

Hon. J. C. Lavolette, président.
 F. X. Moisan, vice-président.
 F. N. Belcourt, Sec. et Dir.

P. H. A. Caron, Inspecteur
 et Gérant de la Succursale.
 Ferd. Morissette, agent général.

NOUVELLE GALERIE PHOTOGRAPHIQUE

COULOMBE & FRERES

118, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH
 (ANCIENNE GALERIE DE MME GASTONGUAY)

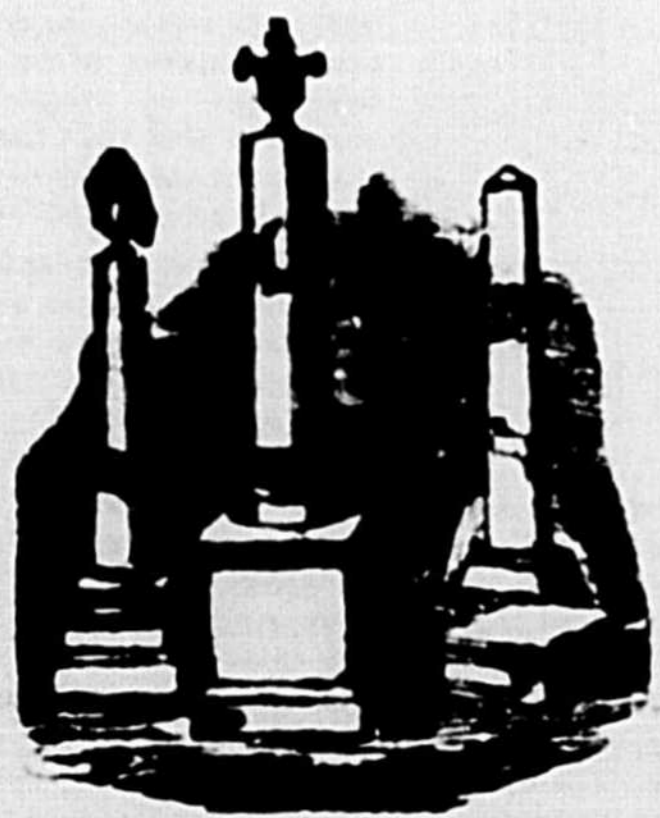
Les soussignés ont l'honneur de solliciter les bienveillantes faveurs du public pour l'établissement qu'ils viennent de fonder à l'ancienne galerie photographique de Mme GASTONGUAY, 115, rue St-Joseph.

On exécutera à leur atelier avec tout l'art possible :

Portraits de toute grandeur, depuis le Bijou jusqu'au Naturel, Portrait agrandis, et travaille à l'encre de Chine et colores de toute sorte sur cartes, etc., etc.

COULOMBE & FRERES

118, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec



J. A. BELANGER

MANUFACTURIER A LA VAPEUR
 D'ouvrages en Marbre, en Granit
 et en Pierre

272, RUE ST - JOSEPH
 ST-ROCH, QUEBEC

Nous engageons ceux qui ont besoin, d'ouvrages pour cimetières, tels que Monuments, Epitaphes, et Entourages de lots, etc., à aller visiter son assortiment qui est le plus grand et le plus varié que vous puissiez voir à Québec.

M. Bélanger possédant un outillage très amélioré, mu à la vapeur, pour tailler et polir le granit, le marbre et la pierre, manufacture son ouvrage aux prix défiant toute compétition.

EPICERIES ! EPICERIES !

A LA MAISON L. N. BERGERON & Cie

GROS ET DETAIL
 Thee, Cafés depuis 3c à \$1.00 la lbs
 AVEC PRESENTS

SPECIALITES : VINS LIQUEURS
 Un grand Choix de Liqueurs, Gin
 Brandy de Bordeaux etc. etc.
 Vins Canadien,

L'assortiment le plus complet de tout ce qui concerne notre branche de commerce.

L'EPICERIE LA PLUS CONFORTABLE DE LA VILLE

Le public dont nous sollicitons une visite saura se convaincre que nul part ailleurs il sera servi avec plus de SATISFACTION.

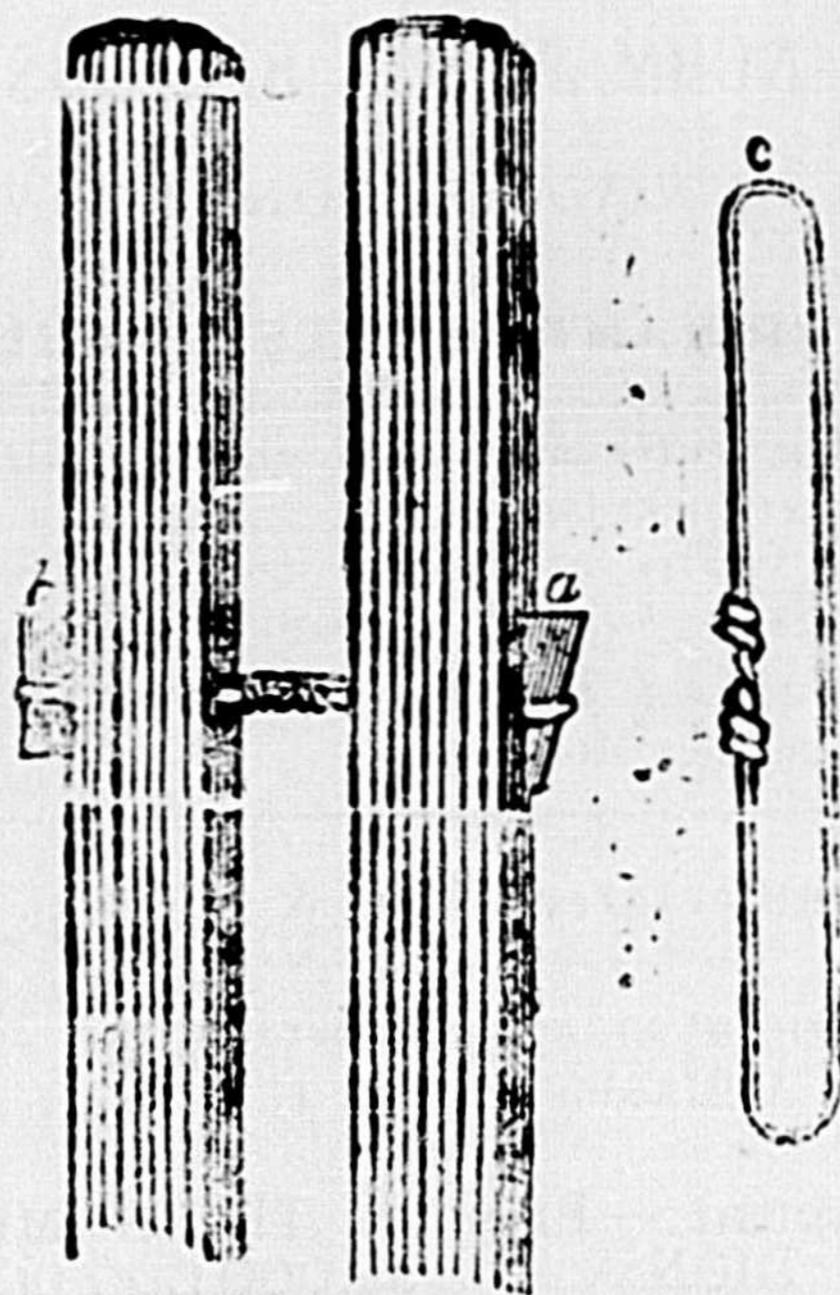
Le tout a des prix excessivement bas.

L. N. Bergeron & Cie

205 RUE ST-JOSEPH
 ST-ROCH

Vis-a-vis le couvent
 Ancien poste Turcotte & Provost

NOUVELLE CHEVILLE A CLO- TURE EN FIL DE FER GAL- VANISE



CERTIFICAT

L'ISLET, 19 MARS 1888.

Je, soussigné, certifie par e présent avoir employé et vu employer pendant deux ans la CHEVILLE EN BROCHE avec des coins que l'ont peut défaire à volonté, et de plus, qu'elle est durable, qu'elle tient les perches et piquets très solides, en un mot, qu'elle est plus parfaite que tout ce qui a été inventé jusqu'à présent, et comme cultivateur, je la recommande très fortement.

E. CASGRAIN,

Membre du Conseil d'Agriculture.
 Manufacturée par

F. BOUCHER

L'ISLET

PRIX : \$1.25 LE 100.

ETABLISSEMENT

— D'IMPRIMERIE —

— A VENDRE —

Tout le matériel, comprenant machine à vapeur, presses, caractères, employé ci-devant à imprimer le *Nouvelliste* et l'*Artisan*.

J. & W. REID

RUE ST-PAUL QUEBEC

LA CANADIENNE
 CIE D'ASSURANCE
 SUR LA VIE
 ON A BESOIN DE BONS AGENTS

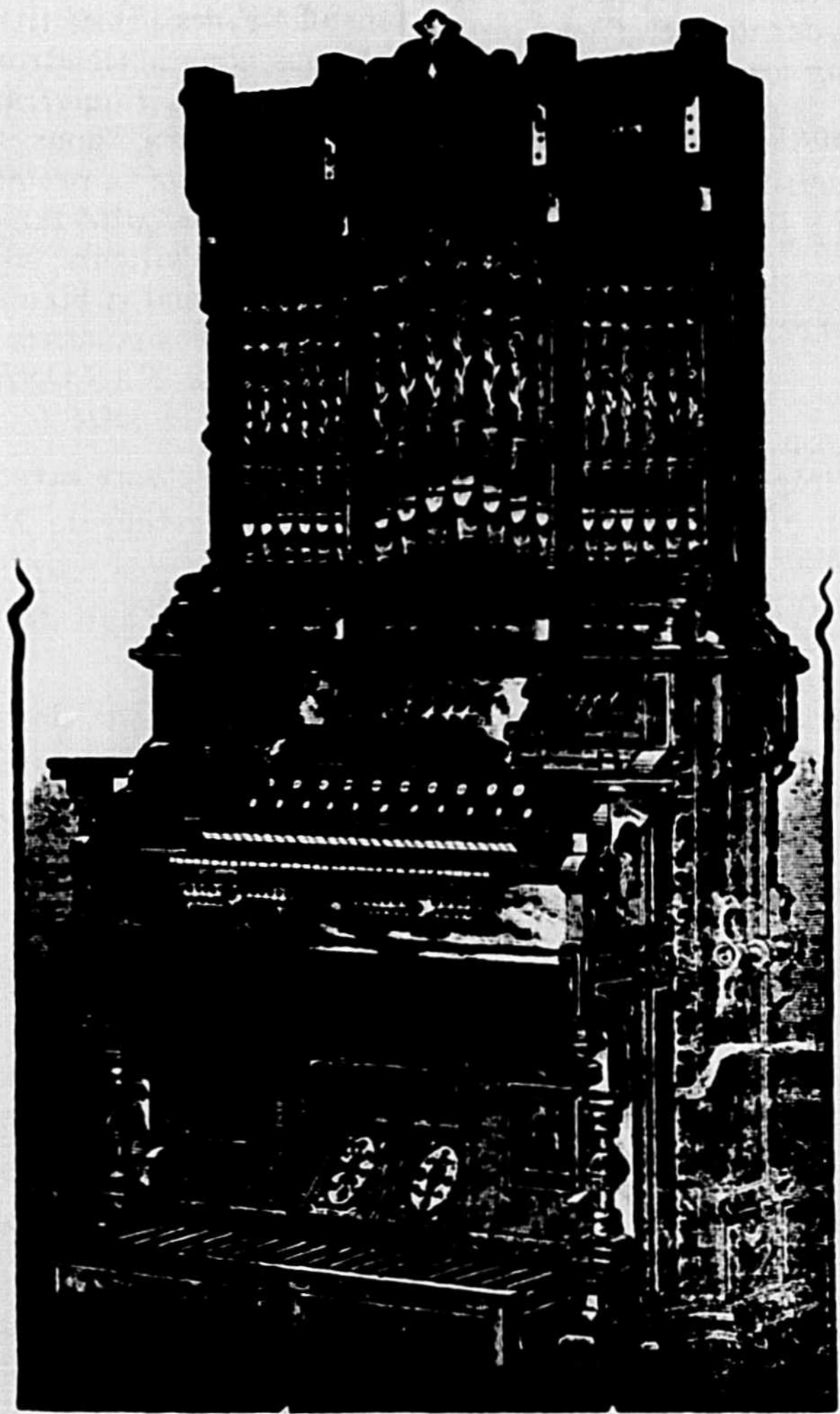


Toutes espèces d'instruments aratoires,
 Voitures de toutes sortes,
 Coffres de sûreté, etc., etc,
 — A VENDRE CHEZ —

P. T. Legare,

401 rue St-Valier, St-Sauveur,
 Quebec

MUSIQUE EN FEUILLE



HARMONIUMS DE Wm. BELL

PIANO ET ORGUE

De toutes sortes
 A DES PRIX REDUITS

— A Vendre chez —

GERVAIS & HUDON

219 & 339 RUE ST - JOSEPH. ST - ROCH.
 QUEBEC.

La Compagnie Chinic

(Ancienne maison METHOT, fondée en 1808)

SUCESSEURS DE BEAUDET & CHINIC

COIN DES RUES

ST. PIERRE ET DE LA MONTAGNE

QUEBEC

Fabricants de Clous et de Moulanges et

Marchands de Fer

GROS ET DETAIL

Matériaux de construction, de steamers et de chemins de fer.
 Articles d'ingénieurs-mécaniciens.
 Fournitures de moulins, de beurreries et de fromageries,
 Articles de quincaillerie en général.

Prix sans précédents à Québec

200 MONTRES EN ARGENT 200

A REMONTOIR

Avec remise à l'heure au pendant, assorties, pour Messieurs, Dames et Enfants à \$5.00 CINQ PIATRES PIECE \$5.00
Cette montre est argent pur, garantie, et elle tiendra le temps parfaitement; elle est très convenable comme CADEAU DE PREMIERE COMMUNION.

Aussi un choix considérable de MONTRES EN OR faites de recommande par les meilleurs fabricants.

REPITION A MINUTES ET CHRONOCRAPHE, DEPUIS \$200 A \$500
MONTRES POUR DAMES, DEPUIS \$10 A \$200
LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE BAGUES EN DIAMENTS ET PIERRES FINES

ARGENTERIES DE TOUTES SORTES
HORLOGES EN MARBRE. REGULATEURS.

CYR. DUQUET.

PHOTOGRAPHIES DE TOUTE GRANDEUR

Depuis la petite carte "Minette" jusqu'au "Buste" Grosseur Naturelle

— A U S S I —

PORTRAITS D'ENFANTS, UNE SPECIALITE,
PORTRAITS AVEC SCENES D'HIVER,
GROUPE DE FAMILLES, DE CLUBS

Agrandissements de toutes sortes

PORTRAITS AU CRAYON, etc., etc.,

MARC. A. MONTMINY,
PHOTOGRAPHE,

185, Rue St-Joseph,

☎ Téléphone No 335.

(Vis-à-vis l'église St-Roch.)

F. X. LETOURNEAU & CIE., MARCHANDS QUINCAILLIERS 177, Rue Saint-Paul, 177

— ONT TOUJOURS EN MAINS —

Fer en barres (toutes grandeurs), Ferblanc, Tôle, Cuivre en feuille et en Barre, Huiles, Peintures, Vitre et Quincailleries en general

— A U S S I —

ETOUPE, BRAI, RESINE, COALTAR, ANCRAS
CHAINES, CORDAGES, ETC., ETC.,

Les personnes qui auraient besoin de marchandises dans cette ligne feraient bien de venir examiner notre stock s'assurer des prix avant d'acheter ailleurs.

JOHN F. STRATTON.

49 MAIDEN LANE, New-York.
Importateur, Manufacturier et Marchand en gros

de toutes sortes d'instruments musicaux, Boîtes Musicales, Instruments pour Fanfares & Harmonie, et les Célèbres Cordes de Violon Russes de John F. Stratton, les meilleures de l'univers.

JOHN F. STRATTON,
49 Maiden Lane, New York.

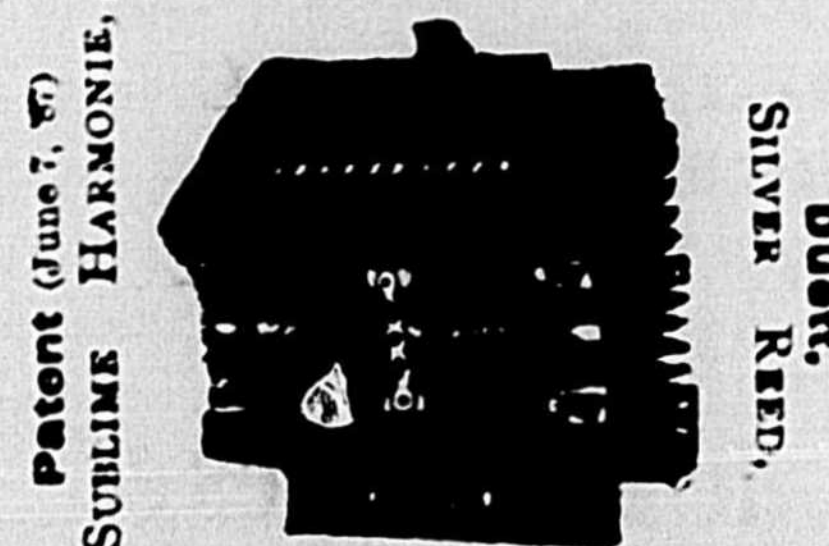


Importer, Manufacturer and Wholesale Dealer in all kinds of MUSICAL MERCHANDISE, MUSICAL BOXES, RAIN INSTRUMENTS, STRATTON'S CELEBRATED RUSSIAN GUT VIOLIN STRINGS.

Accordeons Solos SUBLIME HARMONIE

A anches en argent (Duett) de John F. Stratton

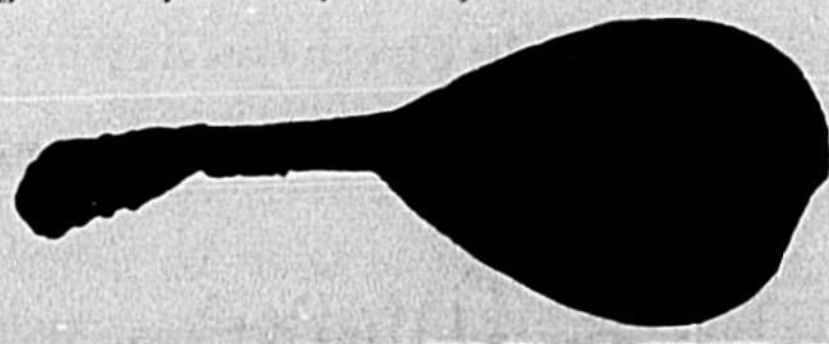
JOHN F. STRATTON'S



Solo Accordeons.

JOHN F. STRATTON,
Imp'r and Wholesale Dealer in Musical Merchandise
49 Maiden Lane, N. Y.

Les Célèbres GUITARES de John F. Stratton 49, Maiden Lane, New-York, sont les plus solides et garanties pour ne pas craquer.



JOHN F. STRATTON
— Demandez le catalogue illustré —



MM. GINGRAS LANGLOIS & Cie
Propriétaires de l'Eau St Léon.

C'est avec plaisir que je vous donne mon certificat.

Depuis au delà de trois ans, je souffrais de dyspepsie, au point d'être réduit à une diète débiliteuse; j'avais dû supprimer mon déjeuner le pain même me fatiguait. Depuis une année, j'ai fait assez régulièrement usage d'Eau St Léon, commençant d'abord par un régime de trois verres par jour, sauf à réduire la dose au fur et à mesure que l'estomac reprenait du ton et que les forces revenaient. Aujourd'hui ma digestion est bien reconstituée et un verre d'eau minérale par jour me suffit. Je recommande ma recette avec instance à tous ceux qui souffrent de la même maladie que moi.

Votre obéissant serviteur,
P. GAUVREAU,
122 Côte Lamontagne

LIBRAIRIE ST ROCH

Le Libéralisme est un péché par Don Sarda 65 cents pour l'ouvrage.

L. Drouin & Frere

Libraires et Imprimeurs
96 RUE ST JOSEPH ST ROCH

Quebec

J. & W. REID

FABRICANTS DE PAPIER

124 RUE ST. PAUL 124
QUEBEC.

4 MOULINS

TOTAL FABRIQUE 18,000 lbs PAR JOUR 8 TONNES et DEMIE
MOULIN DE LORETTE.—Feutre pour toit à lambris et tapie papier à envelopper Brun et Manilla papier pour journaux et livres, 10,000 lbs par jour.
MOULIN DU PONT ROUGE.—Pulpe en bois et carton bois pour boîtes 2,500 lbs par jour.
MOULIN DE PORTNEUF.—Pulpe en bois pour boîtes et carton d'Amiante, 2,500 lbs par jour.
MOULIN DE STE-ANNE.—Carton cuir et carton bois phur boîtes et aussi pulpe en bois, 2,500 lbs par jour.

SAMUEL BEDARD

Horloger et Bijoutier

A L'ENSEIGNE DE L'AIGLE

241, RUE ST-PAUL PALAIS

Vis-à-vis la gare du Pacifique, Québec.

M. BEDARD invite respectueusement le public à visiter son établissement, l'un des mieux assortis de notre ville. On y trouvera constamment, entre autre les assortiments suivants :

Montres d'or et d'argent, montres Patente couvertes de \$4 en montant, Pendules de toutes variétés depuis 90c. en montant;

Bijouterie, ce que l'on peut avoir de mieux dans cette branche de l'orfèvrerie.

Lunettes et Pince-nez en or.

Lunettes, pour toutes les vues, depuis 5cts en montant.

Accordéons, les plus beaux et les plus variés de la célèbre maison Impériale.

Pipes en bois, la plus grande variété possible.

L'enseigne de l'Aigle est le seul magasin du Bon Marché et les prix sont d'autant plus bas que les achats sont pour du comptant.

Les réparations de pendules, montres et bijoux sont faites promptement et avec le plus grand soin.

Une visite est respectueusement sollicitée.



Tapis Prelarts Tapis

A CEUX QUI VEULENT AVOIR UN BON ET BEAU TAPIS
A BON MARCHÉ DEMANDEZ A VOIR

Nos tapis Tapestry a 25c la vg.

Nos tapis de Bruxelles a 75c la vg.

Nos prelarts a 16c la vg.

SPECIALITES

ETOFFES A ROBES.

" A MANTEAUX,

" NOIRES DE DEUIL,

SOIES A GARNITURES, DE COULEURS.

CHAPEAUX DE PAILLE,

PLUMES RUBANS, Etc.

TWEEDS ET SERGES,

CHAPEAUX DE FEUTRE ET

EN SATIN,

HARDES FAITES,

HABILLEMENTS,

JERSEYS POUR ENFANTS,

Etc., Etc., Etc.

JOB :

Chemises de couleurs valant \$1 pour 40c

Etoffes a robes valant 10c pour 4c

700 Jersays valant \$2.50 pour \$1.00

— A U S S I —

UN GRAND LOT DE RUBANS POUR LA MOITIE DU PRIX

ROBITAILLE & SAVARD,

— COIN DES RUES —

St - Joseph et de la Couronne
ST - ROCH QUEBEC

A VENDRE

A GRANDE REDUCTION

— CHEZ —

L. Drouin & Frere,

Libraires & Imprimeurs

UN CERTAIN NOMBRE D'OUVRAGES LITTERAIRE

— A U S S I —

Imagerie, articles religieux à moitié prix.

A. Marcotte

— RELIEUR et REGLEUR —

28 Cote Lamontagne Haute-Ville

QUEBEC.

OUVRAGES EXECUTES AVEC

SOIN ET PROMPTITUDE